

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2593

25 septembre 2014

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| Acrelux S.à r.l. | 124464 | Nouvelle Euro-Technique S.à r.l. | 124420 |
| Alaska Holdings S.à r.l. | 124425 | Nouvelle Euro-Technique S.à r.l. | 124422 |
| Bailey Investments S.à r.l. | 124463 | Nsearch S.A. | 124422 |
| ColourOz TopCo | 124428 | Nutrisearch S.A. | 124423 |
| HAB3 Prop Co. B S.à r.l. | 124463 | Observatoire Mondial Géostratégique S.A. | 124422 |
| Jardin D.L. S.A. | 124428 | OCM Luxembourg POF IIIA S.à r.l. | 124464 |
| Jerono Participations S.A. | 124425 | OCM Luxembourg VOF S.à r.l. | 124423 |
| Jumeli S.A. | 124421 | OIRP Investment 10 S.à r.l. | 124426 |
| Kinetek Luxco S.à r.l. | 124427 | OIRP Investment 1 S.à r.l. | 124426 |
| KPI Retail Property 21 S.à r.l. | 124421 | OIRP Investment 2 S.à r.l. | 124427 |
| MCI Prop Co. B S.à r.l. | 124418 | OIRP Investment 3 S.à r.l. | 124464 |
| MCI Prop Co. C S.à r.l. | 124418 | OIRP Investment 8 S.à r.l. | 124464 |
| MEIF Germany Eight S.à r.l. | 124419 | Opalace S.A. | 124423 |
| Mercosul Internet S.à r.l. | 124418 | Orion Asset France S.à r.l. | 124420 |
| Meteo & Geo Consulting Sàrl | 124419 | Orion Asset Italy S.à r.l. | 124423 |
| Metrico Sàrl | 124419 | Orion III European 2 S.à r.l. | 124425 |
| Microfinance Enhancement Facility SA, SI- CAV-SIF | 124418 | Orion III European 4 S.à r.l. | 124426 |
| Millinocket Real Estate S.A. | 124419 | Orion Immobilien Christine S.à r.l. | 124424 |
| Mit Holding S.A. - SPF | 124418 | Orion Immobilien Saiph S.à r.l. | 124424 |
| Mondorf Real Estate S.A. | 124419 | Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l. | 124426 |
| Monterey Luxembourg S.A. | 124424 | Orion Income Master Luxembourg S.à r.l. | 124426 |
| Montpellier S.A. | 124421 | OTS | 124464 |
| Musidan S.A. | 124424 | Pas Du Lac Holding S.à r.l. | 124427 |
| Nator S.à r.l. | 124421 | Petit Bateau Luxembourg S.à r.l. | 124427 |
| Natural Stone Investments S.A. | 124422 | Point Partners GP Holdco S.à r.l. | 124425 |
| Navan Patrimoine S.A. SPF | 124421 | Ponistralux S.à r.l. | 124427 |
| Naxos Finance S.A. | 124420 | Rio Forte Investments S.A. | 124423 |
| Nemset S.A. | 124420 | Varius RE Fund S.A. - SICAV - SIF | 124424 |
| Nokia International Holdings | 124425 | | |
| Noma Star Sàrl | 124422 | | |
| Northern & Shell Worldwide - Luxem- bourg Branch | 124420 | | |

Microfinance Enhancement Facility SA, SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 144.746.

M. Tassilo Hendus a démissionné de sa fonction en tant qu'administrateur Class L du conseil d'administration de la société avec effet au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2014105918/12.

(140126184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Mercosul Internet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.531.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 18 juillet 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 1, Rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2014105914/15.

(140126968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

MCI Prop Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 163.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105927/9.

(140126587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

MCI Prop Co. C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 162.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105928/9.

(140126586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Mit Holding S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 113.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105939/9.

(140126199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

MEIF Germany Eight S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 138.736.

Par résolutions signées en date du 30 juin 2014, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105929/14.

(140126511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Meteo & Geo Consulting Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6836 Breinert, Maison 32.

R.C.S. Luxembourg B 164.936.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014105933/10.

(140126785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Metrico Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5433 Niederdonven, 36, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 99.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 18/07/2014.

Référence de publication: 2014105934/10.

(140126233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Millinocket Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 83.968.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105937/10.

(140126505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Mondorf Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 123.454.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105941/10.

(140126618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Northern & Shell Worldwide - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 133.575.

Les comptes annuels de fin d'année 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

On 21 July 2013.

Naouelle Tir / Sascha Groll

Branch Managers

Référence de publication: 2014105953/12.

(140127198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Naxos Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 70.870.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 2014

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 2014 que:

- Le siège social de la société est transféré du 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg au 50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2014.

- Les administrateurs M. Claude ZIMMER, M. Hendrik H.J. KEMMERLING et M. Rob SONNENSCHNEIDER sont domiciliés professionnellement au 50, rue Charles Martel 1^{er} étage, L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1^{er} juin 2014.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014105955/15.

(140126224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nouvelle Euro-Technique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4411 Soleuvre, 160, rue Aessen.

R.C.S. Luxembourg B 79.405.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105959/9.

(140126447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion Asset France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.009.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105965/9.

(140126266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nemset S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 70.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105956/9.

(140126422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Navan Patrimoine S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 163.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105954/10.

(140126343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nator S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 171.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105947/10.

(140126062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Montpellier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 131.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105943/10.

(140126487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Jumeli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 38, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 143.003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105847/10.

(140126501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

KPI Retail Property 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.822,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 114.058.

EXTRAIT

L'un des associés de la société, à savoir ORC HEIDI HOLDINGS S.à.r.l., a changé sa dénomination sociale en:
- OPG EUROPEAN HOLDINGS (Lux) S.à.r.l.

Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Pour KPI RETAIL PROPERTY 21 SARL

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014105866/14.

(140126851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Natural Stone Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 153.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105948/10.

(140126548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nouvelle Euro-Technique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4411 Soleuvre, 160, rue Aessen.
R.C.S. Luxembourg B 79.405.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105960/9.

(140126448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nsearch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6778 Grevenmacher, 2, Schaffmill.
R.C.S. Luxembourg B 67.786.

Der Verwaltungsrat hat in seiner Sitzung vom 17. Juli 2014 beschlossen, den Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Juli 2014 von L-6757 Grevenmacher, 2a, rue de la Moselle, nach L-6778 Grevenmacher, 2, Schaffmill, zu verlegen.

Référence de publication: 2014105961/9.

(140126395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Noma Star Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 173.277.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105958/10.

(140125949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OMG S.A., Observatoire Mondial Géostratégique S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 81.544.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 17 juillet 2014

Il résulte dudit procès-verbal, que

- le mandat d'administrateur unique de Monsieur Marc Gilles LAMBINET, Ph D. ingénieur de recherche, demeurant 75 Mount Pleasant Road, Moncton (N-B) Canada, a été prolongés jusqu'à l'assemblée générale statutaire, qui se tiendra en 2020;

- le mandat de commissaire aux comptes de la société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140, a été accepté jusqu'à l'assemblée générale statutaire, qui se tiendra en 2020;

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Pour la société

Référence de publication: 2014105974/16.

(140126689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion Asset Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 72.753.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105966/9.

(140126173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nutrisearch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6778 Grevenmacher, 2, Schaffmill.
R.C.S. Luxembourg B 116.238.

Der Verwaltungsrat hat in seiner Sitzung vom 17. Juli 2014 beschlossen, den Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Juli 2014 von L-6757 Grevenmacher, 2a, rue de la Moselle, nach L-6778 Grevenmacher, 2, Schaffmill, zu verlegen.

Référence de publication: 2014105962/9.

(140126366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Opalace S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 159.268.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 2014

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 2014 que:

- Le siège social de la société est transféré du 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg au 50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2014.

- Les administrateurs M. Claude ZIMMER, M. Hendrik H.J. KEMMERLING et M. Rob SONNENSCHNEIN sont domiciliés professionnellement au 50, rue Charles Martel 1^{er} étage, L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1^{er} juin 2014.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014105989/15.

(140126175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OCM Luxembourg VOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 136.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105980/10.

(140126178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Rio Forte Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 134.741.

Les comptes consolidés au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17.07.2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014106073/11.

(140126149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Monterey Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 103.979.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105942/10.

(140126383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Musidan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 143.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105944/10.

(140126623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion Immobilien Christine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.300,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 111.592.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105967/9.

(140126180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion Immobilien Saiph S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 114.986.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105968/9.

(140126191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Varius RE Fund S.A. - SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 173.069.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2014

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises agréé Grant Thornton Lux Audit S.A., dont le siège social est situé au 83, Parc d'Activités Capellen Pafebruch, à L-8308, Capellen (Grand-Duché de Luxembourg) venant à échéance lors de cette assemblée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VARIUS RE FUND S.A. - SICAV-SIF

Un Mandataire

Référence de publication: 2014106205/16.

(140126155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Nokia International Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 170.144.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68957 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105952/10.

(140126978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Jerono Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 148.925.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105843/10.

(140126502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion III European 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.962.875,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 122.515.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105971/9.

(140126285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Point Partners GP Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 188.309.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2014106008/12.

(140126836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Alaska Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 142.061.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 2008, acte publié au Mémorial C, no 2550 du 18 octobre 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2014106292/13.

(140127947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 865.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105969/9.

(140126208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion Income Master Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 735.475,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105970/9.

(140126207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Orion III European 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 147.557.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105972/9.

(140126305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OIRP Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 101.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105982/9.

(140126214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OIRP Investment 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 4.509.875,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105983/9.

(140126256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OIRP Investment 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 99.650,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 123.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105984/9.

(140126220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Petit Bateau Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 83.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014106029/12.

(140126811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Ponistralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4516 Differdange, 74, rue Henri Bessemer.
R.C.S. Luxembourg B 173.745.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mai 2014

En date du 06 mai 2014, les associés de la société susvisée ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société avec effet immédiat de L-4580 Differdange, 19, rue de Hussigny, vers 74, rue Henri Bessemer à L-4516 Differdange.

Pour extrait conforme

Differdange, le 06 mai 2014.

Référence de publication: 2014106033/12.

(140126710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Pas Du Lac Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 135.285.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014106000/10.

(140126514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Kinetek Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 121.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105850/10.

(140126545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Jardin D.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 63.397.

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014105838/10.

(140126115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

ColourOz TopCo, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 185.124.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-ninth day of August.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held:

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of ColourOz TopCo, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 185.124 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on February 26, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1214 on May 13, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

The Meeting is opened at 3.30 p.m. and chaired by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints as secretary (the Secretary), and the Meeting elects as scrutineer Solange Wolter, notary's clerk, with professional address in Luxembourg (the Scrutineer and together with the Chairman and the Secretary forming the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares they hold are shown on an attendance list. The said list and the powers of attorney of the represented shareholders, after having been signed ne varietur by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration.

II. It appears from the attendance list that one hundred thousand (100,000) management shares and three million (3,000,000) ordinary shares having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, representing one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, are represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening notices, if applicable;

2. creation of (i) five new categories of shares, being the class A shares (the Class A Shares), the class B shares (the Class B Shares), the class C shares (the Class C Shares), the class D shares (the Class D Shares), and the class E shares (the Class E Shares), all in registered form, with a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each and (ii) five new categories of beneficiary shares (parts bénéficiaires), being the class F beneficiary shares (the Class F Beneficiary Shares), the class G beneficiary shares (the Class G Beneficiary Shares), the class H beneficiary shares (the Class H Beneficiary Shares), the class I beneficiary shares (the Class I Beneficiary Shares), and the class J beneficiary shares (the Class J Beneficiary Shares), all in registered form, with a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each;

3. increase of the share capital and equity of the Company by an amount of six hundred nineteen thousand four hundred seventy-five euro (EUR 619,475) in order to bring the share capital from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by one hundred thousand (100,000) management shares and three million (3,000,000) ordinary shares, all in registered form, having a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each, to five hundred forty-nine thousand nine hundred eighty-seven euro and fifty eurocents (EUR 549,987.50), by way of the issuance of (i) forty million six hundred fifty thousand (40,650,000) Ordinary Shares, (ii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class A Shares, (iii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class B Shares, (iv) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class C Shares, (v) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class D Shares, (vi) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class E Shares, and increase of the equity of the Company by an amount of one hundred thousand four hundred eighty-seven euro and fifty eurocents (EUR 100,487.50) by way of the issuance of (i) two

million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class F Beneficiary Shares, (ii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class G Beneficiary Shares, (iii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class H Beneficiary Shares, (iv) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class I Beneficiary Shares, and (v) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class J Beneficiary Shares, all in registered form, with a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each;

4. waiver of the preferential subscription rights;

5. subscription for and payment of the newly issued shares and beneficiary shares as specified under item 3. by means of contributions in cash in an aggregate amount of six hundred nineteen thousand four hundred seventy-five euro (EUR 619,475);

6. amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company;

7. acknowledgement of the report of the sole general partner (associé commandité) and manager (gérant) of the Company for the purpose of article 32-3 (5) of the Law; and insertion of article 7.9 of the Articles to (i) authorise the sole general partner (associé commandité) and manager (gérant) of the Company to increase (y) the share capital of the Company with a total amount of three hundred fifty-five thousand twelve euro and fifty eurocents (EUR 355,012.50), (z) the equity of the Company with a total amount of eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500.-), (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and/or new beneficiary shares, and (iii) record each share and/or equity capital increase by way of a notarial deed and amend the relevant registers of the Company;

8. amendment and full restatement of the articles of association of the Company, without amending the corporate object clause;

9. amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the general partner of the Company, to proceed on behalf of the Company to (i) the registration of the newly issued shares and beneficiary shares in the register of shareholders of the Company and (ii) where applicable, the creation of new registers of the Company to register the newly issued shares and beneficiary shares; and

10. miscellaneous.

IV. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notice, the shareholders of the Company considering themselves as duly convened and declaring to have perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create (i) five new categories of shares, being the class A shares (the Class A Shares), the class B shares (the Class B Shares), the class C shares (the Class C Shares), the class D shares (the Class D Shares), and the class E shares (the Class E Shares), all in registered form, with a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each and (ii) five new categories of beneficiary shares (parts bénéficiaires), being the class F beneficiary shares (the Class F Beneficiary Shares), the class G beneficiary shares (the Class G Beneficiary Shares), the class H beneficiary shares (the Class H Beneficiary Shares), the class I beneficiary shares (the Class I Beneficiary Shares), and the class J beneficiary shares (the Class J Beneficiary Shares), all in registered form, with a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each.

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Beneficiary Shares, the Class G Beneficiary Shares, the Class H Beneficiary Shares, the Class I Beneficiary Shares, and the Class J Beneficiary Shares have the rights and obligations as defined hereafter in the amended provisions of the Articles.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital and equity of the Company by an amount of six hundred nineteen thousand four hundred seventy-five euro (EUR 619,475) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by one hundred thousand (100,000) management shares and three million (3,000,000) ordinary shares, all in registered form, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, to the share capital and equity amount of six hundred fifty thousand four hundred seventy-five euro (EUR 650,475) by way of the issuance of:

(i) forty million six hundred fifty thousand (40,650,000) Ordinary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each

(ii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(iii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(iv) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(v) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(vi) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(vii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class F Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(viii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class G Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(ix) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class H Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each;

(x) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class I Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each; and

(xi) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class J Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each,

having the rights and obligations as defined hereafter in the amended provisions of the Articles.

Fourth resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the preferential subscription rights, the shareholders declaring to have perfect knowledge and to have unanimously agreed with this waiver.

Fifth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital and equity increases as follows:

Subscriptions - Payments

Bridge Street 2014, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered seat at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware, 19801, registered with the Delaware Secretary of State under number 1056748 (The subscriber 1), represented by way of a power of attorney which, after having been signed *ne varietur* by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) one hundred thousand five hundred seventy-eight (100,578) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million five thousand seven hundred eighty euro (EUR 1,005,780), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of one thousand five euro and seventy-eight eurocents (EUR 1,005.78) to the nominal share capital account of the Company related to the Class A Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of one million four thousand seven hundred seventy-four euro and twenty-two eurocents (EUR 1,004,774.22) to the share premium account of the Company related to the Class A Shares;

(ii) one hundred thousand five hundred seventy-eight (100,578) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million five thousand seven hundred eighty euro (EUR 1,005,780), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of one thousand five euro and seventy-eight eurocents (EUR 1,005.78) to the nominal share capital account of the Company related to the Class B Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of one million four thousand seven hundred seventy-four euro and twenty-two eurocents (EUR 1,004,774.22) to the share premium account of the Company related to the Class B Shares;

(iii) one hundred thousand five hundred seventy-eight (100,578) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million five thousand seven hundred eighty euro (EUR 1,005,780), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of one thousand five euro and seventy-eight eurocents (EUR 1,005.78) to the nominal share capital account of the Company related to the Class C Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of one million four thousand seven hundred seventy-four euro and twenty-two eurocents (EUR 1,004,774.22) to the share premium account of the Company related to the Class C Shares;

(iv) one hundred thousand five hundred seventy-eight (100,578) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million five thousand seven hundred eighty euro (EUR 1,005,780), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of one thousand five euro and seventy-eight eurocents (EUR 1,005.78) to the nominal share capital account of the Company related to the Class D Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of one million four thousand seven hundred seventy-four euro and twenty-two eurocents (EUR 1,004,774.22) to the share premium account of the Company related to the Class D Shares;

(v) one hundred thousand five hundred seventy-eight (100,578) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million five thousand seven hundred eighty euro (EUR 1,005,780), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of one thousand five euro and seventy-eight eurocents (EUR 1,005.78) to the nominal share capital account of the Company related to the Class E Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of one million four thousand seven hundred seventy-four euro and twenty-two eurocents (EUR 1,004,774.22) to the share premium account of the Company related to the Class E Shares.

MBD 2014, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered seat at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware, 19801, registered with the Delaware Secretary of State under number 1056661 (The Subscriber 2), represented by way of a power of attorney which, after having been signed ne varietur by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) thirty-three thousand one hundred thirty-two (33,132) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three hundred thirty-one thousand three hundred twenty euro (EUR 331,320), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-one euro and thirty-two eurocents (EUR 331,32) to the nominal share capital account of the Company related to the Class A Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of three hundred thirty thousand nine hundred eighty-eight euro and sixty-eight eurocents (EUR 330,988.68) to the share premium account of the Company related to the Class A Shares;

(ii) thirty-three thousand one hundred thirty-two (33,132) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three hundred thirty-one thousand three hundred twenty euro (EUR 331,320), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-one euro and thirty-two eurocents (EUR 331,32) to the nominal share capital account of the Company related to the Class B Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of three hundred thirty thousand nine hundred eighty-eight euro and sixty-eight eurocents (EUR 330,988.68) to the share premium account of the Company related to the Class B Shares;

(iii) thirty-three thousand one hundred thirty-two (33,132) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three hundred thirty-one thousand three hundred twenty euro (EUR 331,320), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-one euro and thirty-two eurocents (EUR 331,32) to the nominal share capital account of the Company related to the Class C Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of three hundred thirty thousand nine hundred eighty-eight euro and sixty-eight eurocents (EUR 330,988.68) to the share premium account of the Company related to the Class C Shares;

(iv) thirty-three thousand one hundred thirty-two (33,132) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three hundred thirty-one thousand three hundred twenty euro (EUR 331,320), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-one euro and thirty-two eurocents (EUR 331,32) to the nominal share capital account of the Company related to the Class D Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of three hundred thirty thousand nine hundred eighty-eight euro and sixty-eight eurocents (EUR 330,988.68) to the share premium account of the Company related to the Class D Shares;

(v) thirty-three thousand one hundred thirty-two (33,132) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three hundred thirty-one thousand three hundred twenty euro (EUR 331,320), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-one euro and thirty-two eurocents (EUR 331,32) to the nominal share capital account of the Company related to the Class E Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of three hundred thirty thousand nine hundred eighty-eight euro and sixty-eight eurocents (EUR 330,988.68) to the share premium account of the Company related to the Class E Shares.

Stone 2014 Holdings, L.P., an Exempted Limited Partnership under the Cayman Islands, having its registered seat at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Umland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of Cayman Islands under number MC - 73661 (The subscriber 3), and represented by way of a power of attorney which, after having been signed ne varietur by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) sixty-five thousand nine hundred ninety-one (65,991) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of six hundred fifty-nine thousand nine hundred ten euro (EUR 659,910), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of six hundred fifty nine euro and ninety-one eurocent (EUR 659.91) to the nominal share capital account of the Company related to the Class A Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of six hundred fifty-nine thousand two hundred fifty euro and nine eurocents (EUR 659,250.09) to the share premium account of the Company related to the Class A Shares;

(ii) sixty-five thousand nine hundred ninety-one (65,991) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of six hundred fifty-nine thousand nine hundred ten euro (EUR 659,910), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of six hundred fifty nine euro and ninety-one eurocent (EUR 659.91) to the nominal share capital account of the Company related to the Class B Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of six hundred fifty-nine thousand two hundred fifty euro and nine eurocents (EUR 659,250.09) to the share premium account of the Company related to the Class B Shares;

(iii) sixty-five thousand nine hundred ninety-one (65,991) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of six hundred fifty-nine thousand nine hundred ten euro (EUR 659,910), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of six hundred fifty nine euro and ninety-one eurocent (EUR 659.91) to the nominal share capital account of the Company related to the Class C Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of six hundred fifty-nine thousand two hundred fifty euro and nine eurocents (EUR 659,250.09) to the share premium account of the Company related to the Class C Shares;

(iv) sixty-five thousand nine hundred ninety-one (65,991) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of six hundred fifty-nine thousand nine hundred ten euro (EUR 659,910), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of six hundred fifty nine euro and ninety-one eurocent (EUR 659.91) to the nominal share capital account of the Company related to the Class D Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of six hundred fifty-nine thousand two hundred fifty euro and nine eurocents (EUR 659,250.09) to the share premium account of the Company related to the Class D Shares;

(v) sixty-five thousand nine hundred ninety-one (65,991) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of six hundred fifty-nine thousand nine hundred ten euro (EUR 659,910), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of six hundred fifty nine euro and ninety-one eurocent (EUR 659.91) to the nominal share capital account of the Company related to the Class E Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of six hundred fifty-nine thousand two hundred fifty euro and nine eurocents (EUR 659,250.09) to the share premium account of the Company related to the Class E Shares.

2014 Employee Offshore Aggregator, L.P., an Exempted Limited Partnership under the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of Cayman Islands under number MC - 74588 (The subscriber 4), represented by way of a power of attorney which, after having been signed ne varietur by the Bureau and the under-signed notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) forty thousand two hundred ninety-nine (40,299) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred two thousand nine hundred ninety euro (EUR 402,990), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of four hundred two euro and ninety-nine eurocents (EUR 402.99) to the nominal share capital account of the Company related to the Class A Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of four hundred two thousand five hundred eighty-seven euro and one eurocent (EUR 402,587.01) to the share premium account of the Company related to the Class A Shares;

(ii) forty thousand two hundred ninety-nine (40,299) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred two thousand nine hundred ninety euro (EUR 402,990), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of four hundred two euro and ninety-nine eurocents (EUR 402.99) to the nominal share capital account of the Company related to the Class B Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of four hundred two thousand five hundred eighty-seven euro and one eurocent (EUR 402,587.01) to the share premium account of the Company related to the Class B Shares;

(iii) forty thousand two hundred ninety-nine (40,299) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred two thousand nine hundred ninety euro (EUR 402,990), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of four hundred two euro and ninety-nine eurocents (EUR 402.99) to the nominal share capital account of the Company related to the Class C Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of four hundred two thousand five hundred eighty-seven euro and one eurocent (EUR 402,587.01) to the share premium account of the Company related to the Class C Shares;

(iv) forty thousand two hundred ninety-nine (40,299) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred two thousand nine hundred ninety euro (EUR 402,990), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of four hundred two euro and ninety-nine eurocents (EUR 402.99) to the nominal share capital account of the Company related to the Class D Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of four hundred two thousand five hundred eighty-seven euro and one eurocent (EUR 402,587.01) to the share premium account of the Company related to the Class D Shares;

(v) forty thousand two hundred ninety-nine (40,299) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred two thousand nine hundred ninety euro (EUR 402,990), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of four hundred two euro and ninety-nine eurocents (EUR 402.99) to the nominal share capital account of the Company related to the Class E Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of four hundred two thousand five hundred eighty-seven euro and one eurocent (EUR 402,587.01) to the share premium account of the Company related to the Class E Shares.

Broad Street Principal Investments Holdings L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States (The subscriber 5), represented by way of a power of attorney which, after having been signed *ne varietur* by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) forty million six hundred fifty thousand (40,650,000) Ordinary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of four hundred sixty thousand five hundred euro (EUR 460,500), which amount shall be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company related to the Ordinary Shares;

(ii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class A Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million sixteen thousand two hundred euro (EUR 20,016,200), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class A Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of nineteen million nine hundred ninety-six thousand one hundred two euro and fifty eurocents (EUR 19,996,102.50) to the share premium account of the Company related to the Class A Shares;

(iii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class B Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million sixteen thousand two hundred euro (EUR 20,016,200), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class B Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of nineteen million nine hundred ninety-six thousand one hundred two euro and fifty eurocents (EUR 19,996,102.50) to the share premium account of the Company related to the Class B Shares;

(iv) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class C Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million sixteen thousand two hundred euro (EUR 20,016,200), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class C Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of nineteen million nine hundred ninety-six thousand one hundred two euro and fifty eurocents (EUR 19,996,102.50) to the share premium account of the Company related to the Class C Shares;

(v) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class D Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million sixteen thousand two hundred euro (EUR 20,016,200), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class D Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of nineteen million nine hundred ninety-six thousand one hundred two euro and fifty eurocents (EUR 19,996,102.50) to the share premium account of the Company related to the Class D Shares;

(vi) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class E Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million sixteen thousand two hundred euro (EUR 20,016,200), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class E Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of nineteen million nine hundred ninety-six thousand one hundred two euro and fifty eurocents (EUR 19,996,102.50) to the share premium account of the Company related to the Class E Shares.

Koch KIG Treasury 2, L.P., an Exempt Limited Partnership, having its registered office at 50, Cedar Avenue, Hamilton, HM11, Bermuda, registered with the Registrar of Companies under number 98-055580 (The subscriber 6), represented by way of a power of attorney which, after having been signed *ne varietur* by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration, declares to subscribe to:

(i) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class F Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million ninety-seven thousand five hundred euro (EUR 20,097,500), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class F Beneficiary Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of twenty million seventy-seven thousand four hundred two euro and fifty eurocents (EUR 20,077,402.50) to the share premium account of the Company related to the Class F Beneficiary Shares;

(ii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class G Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million ninety-seven thousand five hundred euro (EUR 20,097,500), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class G Beneficiary Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of twenty million seventy-seven thousand four hundred two euro and fifty eurocents (EUR 20,077,402.50) to the share premium account of the Company related to the Class G Beneficiary Shares;

(iii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class H Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million ninety-seven thousand five hundred euro (EUR 20,097,500), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class H Beneficiary Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of twenty million seventy-seven thousand four hundred two euro and fifty eurocents (EUR 20,077,402.50) to the share premium account of the Company related to the Class H Beneficiary Shares;

(iv) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class I Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million ninety-seven thousand five hundred euro (EUR 20,097,500), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class I Beneficiary Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of twenty million seventy-seven thousand four hundred two euro and fifty eurocents (EUR 20,077,402.50) to the share premium account of the Company related to the Class I Beneficiary Shares;

(v) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) Class J Beneficiary Shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty million ninety-seven thousand five hundred euro (EUR 20,097,500), which amount shall be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand ninety-seven euro and fifty eurocents (EUR 20,097.50) to the nominal share capital account of the Company related to the Class J Beneficiary Shares; and

- the remainder, i.e. an amount of twenty million seventy-seven thousand four hundred two euro and fifty eurocents (EUR 20,077,402.50) to the share premium account of the Company related to the Class J Beneficiary Shares.

The aggregate amount of two hundred twelve million nine hundred seventy-five thousand euro (EUR 212,975,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5.1 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at five hundred forty-nine thousand nine hundred eighty-seven euro and fifty eurocents (EUR 549,987.50) consisting of one hundred thousand (100,000) management shares, (the Management Shares) and:

(i) forty-three million six hundred fifty thousand (43,650,000) ordinary shares (the Ordinary Shares);

(ii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class A shares (the Class A Shares);

(iii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class B shares (the Class B Shares);

(iv) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class C shares (the Class C Shares);

(v) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class D shares (the Class D Shares);

and

(vi) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class E shares (the Class E Shares and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the Non-Voting Shares).

The Management Shares, the Ordinary Shares and the Non-Voting Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share. The Shares are all in registered form and have a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.”

Seventh resolution

The Meeting acknowledges the special report of the sole general partner (actionnaire commandité) and manager (gérant) of the Company established in accordance with article 32-3(5) of the Law. Said report, after having been signed ne varietur by the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purposes of registration.

The Meeting then resolves to add an article 7.9 and 7.10 to the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **7.9.** The Managing Shareholder is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation inserting the authorisation of an authorised capital in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), to:

(i) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of thirty thousand euro (EUR 30,000.-), by the issue of a maximum three million (3,000,000) of further Ordinary Shares (as defined below under article 8.3), having the same rights as the existing Ordinary Shares, provided that such increase(s) may only occur to avoid, and to the extent that, the Non-Voting Shares would represent more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company;

(ii) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of three hundred twenty-five thousand twelve euro and fifty eurocent (EUR 325,012.50), by the issue of a maximum of thirty-two million five hundred one thousand two hundred fifty (32,501,250) of further Non-Voting Shares, having the same rights as the existing Non-Voting Shares;

(iii) increase the current share capital, in one or several times by way of conversion and/or incorporation of distributable reserves at such times as determined in accordance with article 6.8, for a maximum amount of one hundred thousand four hundred eighty-seven euro and fifty eurocent (EUR 100,487.50), by the issue of a maximum of ten million forty-eight thousand seven hundred fifty (10,048,750) of further Non-Voting Shares, having the same rights as the existing Non-Voting Shares;

(iv) limit or withdraw the Shareholders’ preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe for the new Shares; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly.

7.10 The Managing Shareholder is authorised to (i) create and issue, in one or several times, new beneficiary shares, for a maximum amount of eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500), (the Authorized Amount), by the issue of (i) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class F Beneficiary Shares, (ii) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class G Beneficiary Shares, (iii) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class H Beneficiary Shares, (iv) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class I Beneficiary Shares and (v) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class J Beneficiary Shares, provided that the aggregate nominal value of the new beneficiary shares does not exceed, at any time, the Authorized Amount, having the same rights and characteristics as the existing Beneficiary Shares, against contribution in cash, in kind or by way of incorporation of distributable reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Managing Shareholder or its delegate(s) may in its or their discretion resolve and (ii) record each issuance of new beneficiary shares by way of a notarial deed and amend the register of Beneficiary Shares accordingly.”

Eighth resolution

The Meeting resolves to fully amend and restate the Articles, without amending the object clause, so that the Articles shall henceforth read as follows:

I. Name - Types of shareholders - Registered office - Corporate object - Duration

Art. 1. Name / types of shareholders.

1.1 There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), under the name ColourOz TopCo (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

1.2 ColourOz GP, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 185.117 and having a share capital of EUR 12,500.-, as said corporate information may be amended, is the unlimited shareholder (actionnaire commandité) and manager of

the Company (gérant) (the Managing Shareholder) and is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

1.3 The limited shareholder (actionnaire commanditaire) upon incorporation of the Company and any person or entity that becomes a limited shareholder (actionnaire commanditaire) from time to time (collectively the Limited Shareholders) are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares.

1.4 The Limited Shareholders and the Managing Shareholder are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Managing Shareholder. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Managing Shareholder. If the Managing Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 More specifically, in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Managing Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator (who need not be a shareholder), to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a General Meeting (as defined below) is held. The administrator must convene the General Meeting within fifteen (15) days of his appointment. At the General Meeting, the shareholders must appoint a successor manager in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the Articles and without the consent of the Managing Shareholder. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares - Beneficiary shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at five hundred forty-nine thousand nine hundred eighty-seven euro and fifty eurocents (EUR 549,987.50) consisting of one hundred thousand (100,000) management shares (the Management Shares) and:

- (i) forty-three million six hundred fifty thousand (43,650,000) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- (ii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class A shares (the Class A Shares);
- (iii) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class B shares (the Class B Shares);
- (iv) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class C shares (the Class C Shares);

(v) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class D shares (the Class D Shares); and

(vi) two million two hundred forty-nine thousand seven hundred fifty (2,249,750) class E shares (the Class E Shares and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the Non-Voting Shares).

The Management Shares, the Ordinary Shares and the Non-Voting Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share. The Shares are all in registered form and have a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any Ordinary Share(s) in addition to its(their) nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to offset any net realized losses, to make distributions or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 In addition to the share capital, there may be set up (a) premium account(s) into which any premium paid on any Non-Voting Share(s) and/or classe(s) of Non-Voting Shares in addition to its(their) nominal value is transferred. The amount of the premium account(s) may be used for the purpose of the redemption of any class(es) of Non-Voting Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realized losses, to make distributions or to allocate funds to the legal reserve (collectively, the Non-Voting Share Premium Accounts).

Art. 6. Beneficiary shares (parts bénéficiaires).

6.1 In addition to Shares representing the share capital, beneficiary shares may be created and issued by the Company in accordance with these Articles.

6.2 The amount of beneficiary shares is set at one hundred thousand four hundred eighty-seven euro and fifty eurocents (EUR 100,487.50) consisting of:

(i) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) class F beneficiary shares (the Class F Beneficiary Shares);
(ii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) class G beneficiary shares (the Class G Beneficiary Shares);
(iii) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) class H beneficiary shares (the Class H Beneficiary Shares);

(iv) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) class I beneficiary shares (the Class I Beneficiary Shares); and

(v) two million nine thousand seven hundred fifty (2,009,750) class J beneficiary shares (the Class J Beneficiary Shares and, together with the Class F Beneficiary Shares, the Class G Beneficiary Shares, the Class H Beneficiary Shares and the Class I Beneficiary Shares, the Beneficiary Shares).

The Beneficiary Shares are together with the Shares, hereinafter referred to as the Securities and the holders of any Securities referred to, collectively as Securityholders, and individually as a Securityholder.

6.3 Beneficiary Shares shall have a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each.

6.4 Beneficiary Shares are not representing the share capital of the Company.

6.5 In addition to Beneficiary Shares, there may be set up (a) premium account(s) into which any premium paid on any Beneficiary Share(s) and/or classe(s) of Beneficiary Shares in addition to its(their) nominal value is transferred. The amount of the premium account(s) may be used for the purpose of the redemption of any class(es) of Beneficiary Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realized losses, to make distributions or to allocate funds to the legal reserve (collectively, the Beneficiary Share Premium Accounts and together with the Non-Voting Share Premium Accounts, the Premium Accounts).

6.6 The Beneficiary Shares entitle their holder(s) to attend the General Meetings but not to exercise any voting right.

6.7 In accordance with article 108 of the Law, the exercise by the holder(s) of Ordinary Shares and, to the extent applicable in relation to the Reserved Matters, the holder(s) of Beneficiary Shares of prerogatives, advice and recommendations given to the Company or its affiliated entities or their managers, do not constitute acts of management for which they may be held indefinitely and jointly and severally liable towards third parties.

6.8 The initial subscriber to the Beneficiary Shares (the Initial Beneficiary Shareholder) may elect, upon notice to the Company and with the consent of the initial subscriber of the Voting Shares (the Initial Voting Shareholder), to convert all but not some only of the Beneficiary Shares into Non-Voting Shares. Said conversion of Beneficiary Shares into Non-Voting Shares will become effective subject to (and upon the occurrence of) the condition precedent (condition suspensive) of the Initial Beneficiary Shareholder holding half (1/2) of the then issued and outstanding Ordinary Shares. Once lodged, and subject to the aforementioned condition precedent, an election notice shall be irrevocable and shall trigger the automatic conversion of all of the Beneficiary Shares into an equivalent amount of Non-Voting Shares. Said Non-Voting Shares shall be issued, within a reasonable time frame, in accordance with the terms of article 7.9 in consideration for (i) the reallocation of the nominal value of said Beneficiary Shares to the share capital account of the Company and (ii) the reallocation of the relevant part of the Beneficiary Share Premium Accounts linked to the converted Beneficiary Shares to the Non-Voting Share Premium Accounts.

6.9 The Company may, subject to Article 9.3, by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles, proceed to the (re-)purchase of Beneficiary Shares and may hold Beneficiary Shares in treasury.

Art. 7. Capital / equity variation - authorized capital.

7.1 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

7.2 Notwithstanding article 7.1, a reduction of share capital through the repurchase of a class of Non-Voting Shares and/or a reduction of equity (including, for the avoidance of doubt, the Beneficiary Shares) through the repurchase of a class of Beneficiary Shares may only be made, subject to Article 9.3, within the respective Class Periods (as defined below):

a) The period for the Class F Beneficiary Shares is the period starting on August 29, 2014 and ending no later than on December 31, 2015 (the Class F Period);

b) The period for the Class G Beneficiary Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on no later than December 31, 2016 (the Class G Period);

c) The period for the Class H Beneficiary Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending no later than on December 31, 2017 (the Class H Period);

d) The period for the Class I Beneficiary Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending no later than on December 31, 2018 (the Class I Period);

e) The period for the Class J Beneficiary Shares is the period starting on the day after the Class I Period and ending no later than on December 31, 2019 (the Class J Period);

f) The period for the Class A Non-Voting Shares is the period starting on August 29, 2014 and ending no later than on December 31, 2015 (the Class A Period);

g) The period for the Class B Non-Voting Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on no later than December 31, 2016 (the Class B Period);

h) The period for the Class C Non-Voting Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending no later than on December 31, 2017 (the Class C Period);

i) The period for the Class D Non-Voting Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending no later than on December 31, 2018 (the Class D Period);

j) The period for the Class E Non-Voting Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on no later than December 31, 2019 (the Class E Period).

7.3 Where a class of Non-Voting Shares and/or a class of Beneficiary Shares has(have) not been redeemed and cancelled within the relevant Class Period, the redemption and cancellation of such class(es) of Non-Voting Shares and/or Beneficiary Shares can be made during a new period (the New Period) which shall start on the date after the last Class Period applicable to the Non-Voting Shares or Beneficiary Shares, respectively (or as the case may be, the date after the end of the immediately preceding New Period of another class) and end no later than one year after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the day after the Class E / J Period and the class of Non-Voting Shares and Beneficiary Shares not redeemed and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from class A / F to class E / J respectively (to the extent not previously repurchased and cancelled).

7.4 For the avoidance of doubt, in the event that a redemption and cancellation of a class of Non-Voting Shares and/or Beneficiary Shares shall take place prior to the last day of its respective Class Period (or as the case may be, New Period), the following Class Period (or as the case may be, New Period) shall start on the day after the redemption and cancellation of such class of Non-Voting Shares / Beneficiary Shares and shall continue to end on the day such as initially defined in Article 7.2 above.

7.5 Upon the redemption and cancellation of an entire class(es) of Beneficiary Shares, the Cancellation Amount 1 (as defined below) will become due and payable by the Company to the holder(s) of Beneficiary Shares pro-rata to their holding in such class(es). For the avoidance of doubt the Company may, subject to Article 9.3, discharge its payment obligation in cash, in kind or by way of set-off.

7.6 Upon the redemption and cancellation of an entire class(es) of Non-Voting Shares, the Cancellation Amount 2 (as defined below) will become due and payable by the Company to the holder(s) of Non-Voting Shares pro-rata to their holding in such class(es). For the avoidance of doubt the Company may, with the consent of the Voting Shareholder, discharge its payment obligation in cash, in kind or by way of set-off.

7.7 The Cancellation Amount 1 or 2, as the case may be, shall be determined by the Managing Shareholder in good faith. The Cancellation Amount 1 or 2 shall not be lower than the Available Amount 1 or 2, unless otherwise required by law and/or being adverse to the Company's corporate interest. For the purposes of this Article, the corporate interest is determined by the Managing Shareholder. For the avoidance of doubt, the Managing Shareholder may, as the case may be, include or exclude in its determination of the Cancellation Amount 1 or 2, the Premium Accounts either in part or in totality.

7.8 For the purposes of these Articles, the following capitalised terms shall have the following meanings:

- Available Amount 1 shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by any freely distributable reserves (including but not limited to the Premium Accounts) and by any amount of the equity reduction relating to the class of Beneficiary Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) expressed as a positive, (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any

double counting), (iii) any dividends to which is entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles and (iv) any Profit Entitlement, multiplied by (the total amount of class F-J Beneficiary Shares still outstanding prior to the relevant redemption) divided by (the sum of the total amount of class A-E Non-Voting Shares still outstanding prior to the relevant redemption and the total amount of class F-J Beneficiary Shares still outstanding prior to the relevant redemption) so that:

$$AA1 = [(NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)] \times (TABS / TAAJ)$$

Whereby:

AA 1 = Available Amount 1.

NP = net profits (including carried forward profits).

P = any freely distributable reserves.

CR = amount of equity reduction relating to the class of Beneficiary Shares to be cancelled.

L = losses (including carried forward losses) expressed as a positive.

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.

OD = any dividends to which is entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles.

PE = Profit Entitlement.

TABS = total amount of class F-J Beneficiary Shares still outstanding (nominal value).

TAAJ = the sum of the total amount of class A-E Non-Voting Shares (nominal value) still outstanding and the total amount of class F-J Beneficiary Shares (nominal value) still outstanding.

The Available Amount 1 must be set out in the Interim Accounts of the respective Class Period and shall be assessed by the Managing Shareholder in good faith and with the view to the Company's ability to continue as a going concern.

- Available Amount 2 shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by any freely distributable reserves (including but not limited to the Premium Accounts) and by the amount of the capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Non-Voting Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) expressed as a positive, (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting), (iii) any dividends to which is entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles, (iv) any Profit Entitlement and (v) Available Amount 1 so that:

$$AA 2 = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE + AA1)$$

Whereby:

AA 2 = Available Amount 2.

NP = net profits (including carried forward profits).

P = any freely distributable reserves.

CR = the amount of capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Non-Voting Shares to be cancelled.

L = losses (including carried forward losses) expressed as a positive.

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.

OD = any dividends to which is entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles.

PE = Profit Entitlement.

AA 1 = Available Amount 1.

The Available Amount 2 must be set out in the Interim Accounts of the respective Class Period and shall be assessed by the Managing Shareholder in good faith and with the view to the Company's ability to continue as a going concern.

- Available Liquidities shall mean (i) all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six (6) months), (ii) any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the Managing Shareholder will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six (6) months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) and (iii) any assets such as shares, stock or securities of other kind held by the Company (excluding any shares in respect of which the Company is required to maintain a reserve for repurchase of such shares (including any shares held in treasury)).

- Cancellation Amount 1 shall mean an amount not exceeding the Available Amount 1 relating to the relevant Beneficiary Share Class to be redeemed in the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) provided that such Cancellation Amount 1 cannot be higher than the Available Liquidities relating to the relevant Class Period (or New Period).

- Cancellation Amount 2 shall mean an amount not exceeding the Available Amount 2 relating to the relevant Non-Voting Shares to be redeemed in the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) provided that such Cancellation Amount 2 cannot be higher than the Available Liquidities relating to the relevant Class Period (or New Period).

- Class Period for Beneficiary Shares, shall mean each of the Class F Period, the Class G Period, the Class H Period, the Class I Period, the Class J Period. For Non-Voting Shares, shall mean each of the Class A Period, the Class B Period, the Class C Period, the Class D Period, the Class E Period.

- Interim Accounts shall mean the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

- Interim Account Date shall mean the date no earlier than thirty (30) days but not later than ten (10) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Non-Voting Shares / Beneficiary Shares.

- Profit Entitlement shall mean the dividend entitlement the classes of Non-Voting Shares / Beneficiary Shares not being redeemed are entitled to.

7.9 The Managing Shareholder is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation inserting the authorisation of an authorised capital in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), to:

(i) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of thirty thousand euro (EUR 30,000.-), by the issue of a maximum three million (3,000,000) of further Ordinary Shares (as defined below under article 8.3), having the same rights as the existing Ordinary Shares, provided that such increase(s) may only occur to avoid, and to the extent that, the Non-Voting Shares would represent more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company;

(ii) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of three hundred twenty-five thousand twelve euro and fifty eurocent (EUR 325,012.50), by the issue of a maximum of thirty-two million five hundred one thousand two hundred fifty (32,501,250) of further Non-Voting Shares, having the same rights as the existing Non-Voting Shares;

(iii) increase the current share capital, in one or several times by way of conversion and/or incorporation of distributable reserves at such times as determined in accordance with article 6.8, for a maximum amount of one hundred thousand four hundred eighty-seven euro and fifty eurocent (EUR 100,487.50), by the issue of a maximum of ten million forty-eight thousand seven hundred fifty (10,048,750) of further Non-Voting Shares, having the same rights as the existing Non-Voting Shares;

(iv) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe for the new Shares; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly.

7.10 The Managing Shareholder is authorised to (i) create and issue, in one or several times, new beneficiary shares, for a maximum amount of eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500), (the Authorized Amount), by the issue of (i) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class F Beneficiary Shares, (ii) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class G Beneficiary Shares, (iii) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class H Beneficiary Shares, (iv) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class I Beneficiary Shares and (v) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) additional Class J Beneficiary Shares, provided that the aggregate nominal value of the new beneficiary shares does not exceed, at any time, the Authorized Amount, having the same rights and characteristics as the existing Beneficiary Shares, against contribution in cash, in kind or by way of incorporation of distributable reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Managing Shareholder or its delegate(s) may in its or their discretion resolve and (ii) record each issuance of new beneficiary shares by way of a notarial deed and amend the register of Beneficiary Shares accordingly.

Art. 8. Securities.

8.1 The Securities are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Security.

8.2 The Securities are and will remain in registered form (nominatives).

8.3 The Management Shares and the Ordinary Shares are voting shares (the Voting Shares).

8.4 The Non-Voting Shares are non-voting shares, in the sense of articles 44 and seq. of the Law.

8.5 A register of Shares and a register of Beneficiary Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder and/or holder of Beneficiary Shares on request. Upon such request, the Company shall only deliver to the relevant Shareholder and/or holder of Beneficiary Shares the information relating to its shareholding and/or its holding of Beneficiary Shares. The Company may consider the person in whose name the Securities are registered in the relevant register as the full owner of such Security. All communications and notices to be given to a registered Securities holder shall be deemed validly made at the latest address communicated by the Securities holder to the Company.

8.6 Any direct or indirect sale, transfer, assignment, pledge, mortgage, exchange, hypothecation, grant of a security interest or other direct or indirect disposition or encumbrance of any Security (whether with or without consideration, whether voluntary or involuntary and including by operation of law, pursuant to judicial process or otherwise) or the acts thereof (each a Transfer and Transferred, Transferor and Transferee shall be construed accordingly) shall require the consent of the Initial Voting Shareholder and the Initial Beneficiary Shareholder. Any Transfer carried out in violation of the provisions of this Article 8.6 shall be null and void and have no effect towards the Company.

8.7 Any Transfer of Securities is subject to the terms and conditions of the Law, of these Articles and of any other restrictions to which the Securityholders and the Company may agree from time to time under any agreement(s) (col-

lectively, the Relevant Agreements). If there exist Relevant Agreements which provide for further restrictions in relation to the Transfer of Securities, the Transferor shall procure that the Transferee adheres to the Relevant Agreements prior to the Transfer of any Securities. Any Transfer of Securities which was not executed in accordance with the procedures provided for in these Articles and in the Relevant Agreements shall be null and void and have no effect towards the Company. The Company shall refuse to record in the relevant register(s) any transactions made on Securities which were not executed in accordance with the procedures provided for in these Articles and the Relevant Agreements and to recognise in that case any right to third parties in or against the Company. Any third party who intends to acquire Securities is put on notice to take the appropriate steps and to make the appropriate enquiries in order to assess whether any contemplated Transfer of Securities is subject to Transfer restrictions and requirements under such Relevant Agreements.

8.8 Any transfer of Security(ies) shall be carried out by the entry in the relevant register(s) of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
- (ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

8.9 Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a Security transfer.

III. Management - Representation

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by the Managing Shareholder for the duration of the Company, unless the provisions of article 4.3 apply or the Managing Shareholder is dismissed for legitimate cause or resigns.

9.2 All powers not expressly reserved to the Shareholders or the Supervisory Board by the Law or the Articles fall within the competence of the Managing Shareholder, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

9.3 By exception to article 9.2, the Company shall notify the Initial Beneficiary Shareholder prior to the Company or any of its subsidiaries (the Company and each of its subsidiaries, each a Group Company) carrying out (or agreeing to carry out) any of the following matters (collectively, the Reserved Matters):

(i) the appointment or removal of the chief executive officer (CEO), chief financial officer (CFO), or general counsel (GC, and together with the CEO and the CFO, the Key Personnel) of the Company and its subsidiaries (collectively, the Flint Group);

(ii) the determination of the compensation of the Key Personnel;

(iii) the entering into, materially amending, extending or terminating the employment and/or service contracts or materially changing the corporate authority of the Key Personnel;

(iv) the (i) adoption of the annual budget of the Flint Group, which, for purposes of this article, is agreed to comprise the line items set out in the proposed budget displayed in the Flint Group's long range plan (each such respective line item, an Annual Budget Item); and (ii) any proposed expenditure which would lead to any such Annual Budget Item being exceeded by more than 10% during the relevant year;

(v) initiating any IPO in respect of equity securities of a wholly-owned subsidiary of the Company occurring prior to September 5, 2019;

(vi) unless an IPO has occurred prior thereto, the initiation of any sale prior to September 5, 2016, of (i) hundred percent (100%) of all Securities of the Company or (ii) all or substantially all of the business of the Company and of its subsidiaries (i.e., including by way of a (direct or indirect) trade sale of all or substantially all of the (direct or indirect) operating subsidiaries of the Company or of their assets;

(vii) the alteration of the articles of association or other material governance documents of any Group Company, except as regards (i) immaterial or mere technical amendments/adjustments, (ii) alterations in connection with intra-group reorganizations not granting rights to, or as a direct result thereof entailing obligations vis-à-vis, any third party (other than wholly-owned Group Companies), and (iii) alterations affecting the corporate purpose that are required by measures to which the Initial Beneficiary Shareholder has previously consented;

(viii) with respect to any equity or hybrid securities (including PECs and similar securities in Luxembourg) of any Group Company (other than to the extent wholly intra-group or to the extent otherwise not material to the Initial Beneficiary Shareholder): (i) the issue, variation, re-organization, consolidation, sub-division or conversion thereof; (ii) the creation or the granting of any option or other right of subscription or conversion; (iii) the reduction of any reserve or of any uncalled liability in respect of partly paid shares; (iv) the variation of the rights attaching to equity securities; or (v) the purchase, buyback or redemption thereof, all for the avoidance of doubt, except as provided in said relevant instrument (s); and

(ix) the declaration or payment of any dividend or comparable distribution of capital by any Group Company, other than to a wholly-owned Group Company.

9.4 The Initial Beneficiary Shareholder shall have the right, exercisable, by delivering a notice to the Company within five (5) Business Days (or ten (10) Business Days in respect of those Reserved Matters at articles 9.3 (i), 9.3 (ii), 9.3 (iii) and 9.3 (iv)(i) of receipt of a notice from or on behalf of the Company, to reject a Reserved Matter proposed to be undertaken by the Company or any of its subsidiaries. If the Initial Beneficiary Shareholder does not reject the Reserved Matter within such five (5) (or as the case may be, ten (10)) Business Day period, its rejection right shall lapse and the relevant Group Company shall not be restricted by this Article 9.4, from carrying out the proposed Reserved Matter.

9.5 The Managing Shareholder may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.6 The Managing Shareholder shall be authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more officers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly.

9.7 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its Managing Shareholder must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the Managing Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the Managing Shareholder.

10.2 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated.

IV. General meetings of shareholders

Art. 11. Powers and voting rights.

11.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a General Meeting).

11.2 Each Management Share and Ordinary Share entitles the holder to one (1) vote.

11.3 Subject to the Law, the Non-Voting Shares are non-voting.

11.4 The Beneficiary Shares are non-voting.

Art. 12. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

12.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the Managing Shareholder or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

12.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Securityholders, or any such representative that may have been designated by the Securityholder(s) from time to time, at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice. The notices will be sent to the addresses recorded in the relevant register(s) of the Company.

12.3 A Securityholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

12.4 Any Securityholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

12.5 Save where they have voting right, no account shall be taken of Non-Voting Shares in determining the conditions as to quorum and majority at General Meetings. Save where required by applicable law, no account shall be taken of Beneficiary Shares in determining the conditions as to quorum and majority at General Meetings.

12.6 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

12.7 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

12.8 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

12.9 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote of the Shareholders, regardless of the proportion of the share capital present or represented.

12.10 Subject to Article 9.3, an extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half (1/2) of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the

General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, which shall include the consent of the Managing Shareholder unless otherwise specified by these Articles. If the Managing Shareholder is dismissed for legitimate cause (cause légitime), any amendment to article 1 of the Articles shall not require the consent of the Managing Shareholder.

12.11 Any change in the nationality of the Company shall require the consent of all the Shareholders and bondholders (if any) and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the consent of the relevant Shareholder.

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 13. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises agréés.

13.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

13.2 When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) who will then replace the Supervisory Board.

13.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

13.4 The Supervisory Board must appoint a chairperson from among its members and may choose a secretary.

13.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the Managing Shareholder or any of its members.

13.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

13.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

13.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

13.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

13.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

13.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

13.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

14.2 Each year, the Managing Shareholder must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Managing Shareholder and Supervisory Board members to the Company.

14.3 One month before the annual General Meeting, the Managing Shareholder shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

14.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

14.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the Managing Shareholder's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 Five percent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten percent (10%) of the share capital.

15.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Managing Shareholder is required), in cash and/or in kind, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions provided that in the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid in the following order (the Preference Entitlements):

(i) the holder(s) of the Class F Beneficiary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class F Beneficiary Shares;

(ii) the holder(s) of the Class A Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class A Shares;

(iii) the holder(s) of the Class G Beneficiary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class G Beneficiary Shares;

(iv) the holder(s) of the Class B Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class B Shares;

(v) the holder(s) of the Class H Beneficiary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class H Beneficiary Shares;

(vi) the holder(s) of the Class C Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class C Shares;

(vii) the holder(s) of the Class I Beneficiary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class I Beneficiary Shares;

(viii) the holder(s) of the Class D Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class D Shares;

(ix) the holder(s) of the Class J Beneficiary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.60% of the nominal value of the Class J Beneficiary Shares;

(x) the holder(s) of the Class E Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.65% of the nominal value of the Class E Shares;

(xi) the holder(s) of the Ordinary Shares shall be entitled to a cumulative and preferred dividend equal to 0.70% of the nominal value of the Ordinary Shares;

(xii) the holder(s) of the Management Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.01% of the nominal value of the Management Shares; and

(xiii) the balance shall be allocated to the holder(s) of the Non-Voting Shares / Beneficiary Shares pursuant to a decision taken by the General Meeting.

15.3 Interim dividends may be distributed at any time, subject to article 9.3 and the following conditions:

(i) the Managing Shareholder must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Managing Shareholder must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Managing Shareholder which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - liquidation.

16.1 Subject to Article 9.3, the Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2 The surplus assets (if any) of the Company available for distribution among the Securityholders (after the payment of the Company's liabilities) shall be distributed by preference to (i) the holder(s) of Non-Voting Shares and (ii) the holder(s) of Beneficiary Shares up to the amount of their contribution and any declared but unpaid Preference Entitlement, as applicable, then to the holders of Securities (including for the avoidance of doubt the holder(s) of Non-Voting Shares and the holder(s) of Beneficiary Shares) in proportion to the Securities held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17. General provisions.

17.1 Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing or by fax or, in respect of Articles 9.3 and 9.4 only, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

17.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with the Relevant Agreements.

Ninth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Managing Shareholder of the Company to proceed, on behalf of the Company, to the registration of the above changes.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately fifteen thousand Euros (EUR 15,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the members of the Bureau, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue:

l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de ColourOz Topco, une société en commandite par actions constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.124 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné, le 26 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1214 le 13 mai 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée est ouverte à 15h30 et présidée par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse au Luxembourg (le Président).

Le Président désigne comme secrétaire (le Secrétaire), et l'Assemblée choisit comme scrutateur Solange Wolter, clerc de notaire, ayant son adresse au Luxembourg (le Scrutateur et avec le Président et le Secrétaire constituant le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

II. La liste de présence indique que cent mille (100,000) actions de commandité et trois millions (3.000.000) d'actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, représentant cent pour cent (100%) du capital social de la Société sont représentées à la présente Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement prendre des décisions sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance au préalable.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation, le cas échéant;

2. création de (i) cinq nouvelles catégories d'actions, soit les actions de classe A (les Actions de Classe A), les actions de classe B (les Actions de Classe B), les actions de classe C (les Actions de Classe C), les actions de classe D (les Actions de Classe D) et les actions de classe E (les Actions de Classe E), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et (ii) cinq nouvelles catégories de parts bénéficiaires, soit les parts bénéficiaires de classe F (les Parts Bénéficiaires de Classe F), les parts bénéficiaires de classe G (les Parts Bénéficiaires de Classe G), les parts bénéficiaires de classe H (les Parts Bénéficiaires de Classe H), les parts bénéficiaires de classe I (les Parts Bénéficiaires de Classe I) et les parts bénéficiaires de classe J (les Parts Bénéficiaires de Classe J), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

3. augmentation du capital social et des fonds propres de la Société d'un montant de six cent dix-neuf mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 619.475) afin de porter le capital social de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par cent mille (100.000) actions de commandité et trois millions (3.000.000) d'actions ordinaires, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 549.987,50), par voie d'émission de (i) quarante millions six cent cinquante mille (40.650.000) Actions Ordinaires, (ii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe A, (iii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe B, (iv) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe C, (v) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe D, (vi) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe E et augmentation des fonds propres de la Société d'un montant de cent mille quatre cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 100.487,50), par voie d'émission de (i) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe F, (ii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe G, (iii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe H, (iv) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe I et (v) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe J, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

4. renonciation aux droits préférentiels de souscription;

5. souscription et libération des actions et parts bénéficiaires nouvellement émises tel que mentionné au point 3. par voie d'apports en numéraire d'un montant total de six cent dix-neuf mille quatre cent soixante-quinze euro (EUR 619.475);

6. modification de l'article 5.1 des statuts de la Société;

7. prise d'acte du rapport de l'actionnaire commandité unique et gérant de la Société pour les besoins de l'article 32-3 (5) de la Loi; et ajout d'un article 7.9 des Statuts afin (i) d'autoriser l'actionnaire commandité unique et gérant de la Société à augmenter (y) le capital social de la Société à concurrence de trois cent cinquante-cinq mille douze euro et cinquante centimes (EUR 355.012,50), (z) les fonds propres de la Société à concurrence de quatre-vingt-sept mille cinq cent euro (EUR 87.500,-), (ii) de limiter ou retirer les droits préférentiels de souscription des actionnaires aux nouvelles actions et/ou nouvelles parts bénéficiaires, et (iii) d'enregistrer chaque action et/ou augmentation de capital social et de fonds propres par un acte notarié et de modifier les registres concernés de la Société;

8. modification et refonte intégrale des statuts de la Société, sans modification de la clause d'objet social;

9. modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, afin de procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription des actions et parts bénéficiaires nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société et (ii) si nécessaire, la création de nouveaux registres de la Société afin d'inscrire les actions et parts bénéficiaires nouvellement émises; et

10. divers.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société se considérant comme valablement convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer (i) cinq nouvelles catégories d'actions, soit les actions de classe A (les Actions de Classe A), les actions de classe B (les Actions de Classe B), les actions de classe C (les Actions de Classe C), les actions de classe D (les Actions de Classe D) et les actions de classe E (les Actions de Classe E), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et (ii) cinq nouvelles catégories de parts bénéficiaires, soit les parts bénéficiaires de classe F (les Parts Bénéficiaires de Classe F), les parts bénéficiaires de classe G (les Parts Bénéficiaires de Classe G), les parts bénéficiaires de classe H (les Parts Bénéficiaires de Classe H), les parts bénéficiaires de classe I (les Parts Bénéficiaires de Classe I) et les parts bénéficiaires de classe J (les Parts Bénéficiaires de Classe J), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D, les Actions de Classe E, les Parts Bénéficiaire de Classe F, les Parts Bénéficiaire de Classe G, les Parts Bénéficiaire de Classe H, les Parts Bénéficiaire de Classe I et les Parts Bénéficiaire de Classe J ont les droits et obligations définis ci-après dans les dispositions modifiées des Statuts.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social et les fonds propres de la Société d'un montant de six cent dix-neuf mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 619.475) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par cent mille (100.000) actions de commandité et trois millions (3.000.000) d'actions ordinaires, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, au montant de capital social et de fonds propres de six cent cinquante mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 650.475), par voie d'émission de:

(i) quatre millions six cent cinquante mille (4.650.000) Actions Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe B, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iv) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(v) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe D, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vi) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) Actions de Classe E, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe F, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(viii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe G, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ix) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe H, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(x) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe I, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune; et

(xi) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe J, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

ayant les droits et obligations définis ci-après dans les dispositions modifiées des Statuts.

Quatrième résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux droits préférentiels de souscription, les actionnaires déclarant avoir parfaite connaissance et avoir accepté de manière unanime la présente renonciation.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et l'entière libération de l'augmentation de capital social et des fonds propres comme suit:

Souscriptions - Libérations

Bridge Street 2014, L.P., avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware, 19801, enregistrée au «Delaware Secretary of State» sous le numéro 1056748 (Le Souscripteur 1), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) cent mille cinq cent soixante-dix-huit (100.578) Actions de Classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 1.005.780) qui sera affecté comme suit:

- un montant de mille cinq euros et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.005,78) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe A; et

- le solde, soit un montant d'un million quatre mille sept cent soixante-quatorze euros et vingt-deux centimes (EUR 1.004.774,22) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe A;

(ii) cent mille cinq cent soixante-dix-huit (100.578) Actions de Classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 1.005.780) qui sera affecté comme suit:

- un montant de mille cinq euros et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.005,78) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe B; et

- le solde, soit un montant d'un million quatre mille sept cent soixante-quatorze euros et vingt-deux centimes (EUR 1.004.774,22) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe B;

(iii) cent mille cinq cent soixante-dix-huit (100.578) Actions de Classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 1.005.780) qui sera affecté comme suit:

- un montant de mille cinq euros et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.005,78) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe C; et

- le solde, soit un montant d'un million quatre mille sept cent soixante-quatorze euros et vingt-deux centimes (EUR 1.004.774,22) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe C;

(iv) cent mille cinq cent soixante-dix-huit (100.578) Actions de Classe D de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 1.005.780) qui sera affecté comme suit:

- un montant de mille cinq euros et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.005,78) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe D; et

- le solde, soit un montant d'un million quatre mille sept cent soixante-quatorze euros et vingt-deux centimes (EUR 1.004.774,22) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe D;

(v) cent mille cinq cent soixante-dix-huit (100.578) Actions de Classe E de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq mille sept cent quatre-vingt euros (EUR 1.005.780) qui sera affecté comme suit:

- un montant de mille cinq euros et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.005,78) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe E; et

- le solde, soit un montant d'un million quatre mille sept cent soixante-quatorze euros et vingt-deux centimes (EUR 1.004.774,22) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe E.

MBD 2014, L.P., avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware, 19801, enregistrée au «Delaware Secretary of State» sous le numéro 1056661 (Le Souscripteur 2), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) trente-trois mille cent trente-deux (33.132) Actions de Classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente et un mille trois cent vingt euros (EUR 331.320) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trois cent trente et un euro et trente-deux centimes (EUR 331,32) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe A; et

- le solde, soit un montant de trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-huit centimes (EUR 330.988,68) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe A;

(ii) trente-trois mille cent trente-deux (33.132) Actions de Classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente et un mille trois cent vingt euros (EUR 331.320) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trois cent trente et un euro et trente-deux centimes (EUR 331,32) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe B; et

- le solde, soit un montant de trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-huit centimes (EUR 330.988,68) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe B;

(iii) trente-trois mille cent trente-deux (33.132) Actions de Classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente et un mille trois cent vingt euros (EUR 331.320) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trois cent trente et un euro et trente-deux centimes (EUR 331,32) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe C; et

- le solde, soit un montant de trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-huit centimes (EUR 330.988,68) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe C;

(iv) trente-trois mille cent trente-deux (33.132) Actions de Classe D de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente et un mille trois cent vingt euros (EUR 331.320) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trois cent trente et un euro et trente-deux centimes (EUR 331,32) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe D; et

- le solde, soit un montant de trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-huit centimes (EUR 330.988,68) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe D;

(v) trente-trois mille cent trente-deux (33.132) Actions de Classe E de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente et un mille trois cent vingt euros (EUR 331.320) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trois cent trente et un euro et trente-deux centimes (EUR 331,32) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe E; et

- le solde, soit un montant de trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-huit centimes (EUR 330.988,68) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe E.

Stone 2014 Holdings, L.P., avec siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, enregistrée au «Registrar of Limited Partnerships of Cayman Islands» sous le numéro MC - 73661 (Le Souscripteur 3), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (65.991) Actions de Classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-neuf mille neuf cent dix euros (EUR 659.910) qui sera affecté comme suit:

- un montant de six cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes (EUR 659,91) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe A; et

- le solde, soit un montant de six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante euros et neuf centimes (EUR 659.250,09) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe A;

(ii) soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (65.991) Actions de Classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-neuf mille neuf cent dix euros (EUR 659.910) qui sera affecté comme suit:

- un montant de six cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes (EUR 659,91) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe B; et

- le solde, soit un montant de six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante euros et neuf centimes (EUR 659.250,09) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe B;

(iii) soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (65.991) Actions de Classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-neuf mille neuf cent dix euros (EUR 659.910) qui sera affecté comme suit:

- un montant de six cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes (EUR 659,91) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe C; et

- le solde, soit un montant de six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante euros et neuf centimes (EUR 659.250,09) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe C;

(iv) soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (65.991) Actions de Classe D de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-neuf mille neuf cent dix euros (EUR 659.910) qui sera affecté comme suit:

- un montant de six cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes (EUR 659,91) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe D; et

- le solde, soit un montant de six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante euros et neuf centimes (EUR 659.250,09) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe D;

(v) soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (65.991) Actions de Classe E de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-neuf mille neuf cent dix euros (EUR 659.910) qui sera affecté comme suit:

- un montant de six cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes (EUR 659,91) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe E; et

- le solde, soit un montant de six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante euros et neuf centimes (EUR 659.250,09) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe E.

2014 Employee Offshore Aggregator, L.P., avec siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, enregistrée au «Registrar of Limited Partnerships of Cayman Islands» sous le numéro MC - 74588 (Le Souscripteur 4), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) quarante mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (40.299) Actions de Classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 402.990) qui sera affecté comme suit:

- un montant de quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 402,99) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe A; et

- le solde, soit un montant de quatre cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et un centime (EUR 402.587,01) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe A;

(ii) quarante mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (40.299) Actions de Classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 402.990) qui sera affecté comme suit:

- un montant de quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 402,99) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe B; et

- le solde, soit un montant de quatre cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et un centime (EUR 402.587,01) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe B;

(iii) quarante mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (40.299) Actions de Classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 402.990) qui sera affecté comme suit:

- un montant de quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 402,99) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe C; et

- le solde, soit un montant de quatre cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et un centime (EUR 402.587,01) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe C;

(iv) quarante mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (40.299) Actions de Classe D de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 402.990) qui sera affecté comme suit:

- un montant de quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 402,99) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe D; et

- le solde, soit un montant de quatre cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et un centime (EUR 402.587,01) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe D;

(v) quarante mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (40.299) Actions de Classe E de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 402.990) qui sera affecté comme suit:

- un montant de quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 402,99) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe E; et

- le solde, soit un montant de quatre cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et un centime (EUR 402.587,01) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe E.

Broad Street Principal Investments Holdings L.P., avec siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States (Le Souscripteur 5), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) quarante millions six cent cinquante mille (40.650.000) Actions Ordinaires de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent soixante mille cinq cents euros (EUR 460.500) qui sera intégralement affecté au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions Ordinaires;

(ii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Actions de Classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions seize mille deux cents euros (EUR 20.016.200) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe A; et

- le solde, soit un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent deux euros et cinquante centimes (EUR 19.996.102,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe A;

(iii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Actions de Classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions seize mille deux cents euros (EUR 20.016.200) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe B; et

- le solde, soit un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent deux euros et cinquante centimes (EUR 19.996.102,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe B;

(iv) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Actions de Classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions seize mille deux cents euros (EUR 20.016.200) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe C; et

- le solde, soit un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent deux euros et cinquante centimes (EUR 19.996.102,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe C;

(v) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Actions de Classe D de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions seize mille deux cents euros (EUR 20.016.200) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe D; et

- le solde, soit un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent deux euros et cinquante centimes (EUR 19.996.102,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe D;

(vi) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Actions de Classe E de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions seize mille deux cents euros (EUR 20.016.200) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Actions de Classe E; et

- le solde, soit un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent deux euros et cinquante centimes (EUR 19.996.102,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Actions de Classe E.

Koch KIG Treasury 2, L.P., avec siège social à 50, Cedar Avenue, Hamilton, HM11, Bermuda, enregistrée auprès du «Registrar of Companies» sous le numéro 98-055580 (Le Souscripteur 6), représenté en vertu d'une procuration qui, après signature ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement, déclare souscrire à:

(i) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe F de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces parts bénéficiaires par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros (EUR 20.097.500) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe F; et

- le solde, soit un montant de vingt millions soixante-dix-sept mille quatre cent deux euros et cinquante centimes (EUR 20.077.402,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe F;

(ii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe G de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces parts bénéficiaires par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros (EUR 20.097.500) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe G; et

- le solde, soit un montant de vingt millions soixante-dix-sept mille quatre cent deux euros et cinquante centimes (EUR 20.077.402,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe G;

(iii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe H de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces parts bénéficiaires par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros (EUR 20.097.500) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe H; et

- le solde, soit un montant de vingt millions soixante-dix-sept mille quatre cent deux euros et cinquante centimes (EUR 20.077.402,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe H;

(iv) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe I de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces parts bénéficiaires par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros (EUR 20.097.500) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe I; et

- le solde, soit un montant de vingt millions soixante-dix-sept mille quatre cent deux euros et cinquante centimes (EUR 20.077.402,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe I;

(v) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) Parts Bénéficiaires de Classe J de la Société, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et libère intégralement ces parts bénéficiaires par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros (EUR 20.097.500) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 20.097,50) au compte nominal de capital social de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe J; et

- le solde, soit un montant de vingt millions soixante-dix-sept mille quatre cent deux euros et cinquante centimes (EUR 20.077.402,50) au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Bénéficiaires de Classe J.

Le montant total de deux cent douze millions neuf cent soixante-quinze mille euros (EUR 212.975.000) est à la disposition de la Société et preuve en a été apportée au notaire instrumentant.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 549.987,50) divisé en cent mille (100.000) actions de commandité (les Actions de Commandité) et:

- (i) quarante-trois millions six cent cinquante mille (43.650.000) actions ordinaires (les Actions Ordinaires);
- (ii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe A (les Actions de Classe A);
- (iii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe B (les Actions de Classe B);
- (iv) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe C (les Actions de Classe C);
- (v) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe D (les Actions de Classe D); et
- (vi) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe E (les Actions de Classe E et avec les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D, les Actions Sans Droit de Vote).

Les Actions de Commandité, les Actions Ordinaires et les Actions Sans Droit de Vote sont collectivement dénommées les Actions et individuellement, une Action. Les Actions sont toutes sous forme nominative et ont une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).»

Septième résolution

L'Assemblée prend acte du rapport spécial de l'actionnaire commandité unique et gérant de la Société établi conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi. Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Assemblée décide ensuite d'insérer un article 7.9 et un article 7.10 dans les Statuts ayant la teneur suivante:

« **7.9.** L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte insérant la possibilité d'un capital autorisé dans le journal officiel de Luxembourg (le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), à:

(i) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, en numéraire et/ou en nature, à hauteur de trente mille euro (EUR 30.000,-), par voie d'émission de trois millions (3.000.000) Actions Ordinaires (telles que définies à l'article 8.3 ci-dessous) supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires existantes, à condition que cette/ces augmentation(s) ne puisse intervenir que pour éviter que, et dans la mesure où, les Actions Sans Droits de Vote ne représentent plus de cinquante pourcent (50%) du capital social de la Société;

(ii) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, en numéraire et/ou en nature, à hauteur de trois cent vingt-cinq mille douze euro cinquante centimes (EUR 325.012,50), par voie d'émission de trente-deux millions cinq cent un mille deux cent cinquante (32.501.250) Actions Sans Droit de Vote supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Sans Droit de Vote existantes;

(iii) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, par voie de conversion et/ou incorporation de réserves distribuables aux moments déterminés conformément à l'article 6.8, à hauteur de cent mille quatre cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 100.487,50), par voie d'émission de dix millions quarante-huit mille sept cent cinquante (10,048,750) Actions Sans Droit de Vote supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Sans Droit de Vote existantes;

(iv) limiter ou retirer les droits préférentiels de souscription aux nouvelles Actions des Actionnaires et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(v) enregistrer chaque augmentation de capital social par voie d'un acte notarié et modifier le registre des Actions conformément.

7.10 L'Actionnaire Commandité est autorisé à (i) créer et émettre, à une ou plusieurs reprises, des nouvelles parts bénéficiaires, à hauteur de quatre-vingt-sept mille cinq cent euro (EUR 87.500,-) (le Montant Autorisé), par voie d'émission de (i) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe F supplémentaires, (ii) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe G supplémentaires, (iii) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe H supplémentaires, (iv) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe I supplémentaires, et (v) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de

Classe J supplémentaires, à condition que la valeur nominale totale des nouvelles parts bénéficiaires ne dépasse, à aucun moment, le Montant Autorisé, ayant les mêmes droits et caractéristiques que les Parts Bénéficiaires existantes, contre apport en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de réserves distribuables à tout moment et selon les conditions, y compris le prix d'émission, décidés par l'Actionnaire Commandité ou son/ses représentant(s) et laissés à sa libre appréciation et (ii) à enregistrer cette émission de nouvelles parts bénéficiaires par voie d'un acte notarié et modifier le registre des Parts Bénéficiaires conformément.»

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de refondre intégralement les Statuts, sans modifier la clause d'objet social, de sorte que les Statuts auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination / Types d'actionnaires.

1.1 Il est par les présentes établi entre les souscripteurs et tous ceux qui peuvent devenir actionnaires par la suite, une société sous la forme d'une société en commandite par actions sous la dénomination ColourOz TopCo (la Société). La Société est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2 ColourOz GP, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.117 et disposant d'un capital social de EUR 12.500,-, lesquelles informations sur la société peuvent être modifiées, est l'actionnaire commandité et le gérant de la Société (l'Actionnaire Commandité) et est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être payés des deniers de la Société.

1.3 L'actionnaire commanditaire au moment de la constitution de la Société et toute personne ou entité qui deviendra par la suite un actionnaire commanditaire (collectivement les Actionnaires Commanditaires) sont responsables à hauteur des montants qu'ils ont engagés à la souscription des actions.

1.4 L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble désignés dans les Statuts comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision de l'Actionnaire Commandité. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 Plus précisément, en cas de mort, incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance (comme défini ci-dessous) désigne un administrateur (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) qui fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la tenue d'une Assemblée Générale (comme définie ci-dessous). L'administrateur doit convoquer l'Assemblée Générale dans la quinzaine de sa nomination. A l'Assemblée Générale, les actionnaires doivent nommer un actionnaire commandité en accord avec les conditions de présence et de majorité requises pour le changement des Statuts et sans l'accord de l'Actionnaire Commandité qui doit être remplacé. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions - Parts bénéficiaires

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 549.987,50) divisé en cent mille (100.000) actions de commandité (les Actions de Commandité) et:

- (i) quarante-trois millions six cent cinquante mille (43.650.000) actions ordinaires (les Actions Ordinaires);
- (ii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe A (les Actions de Classe A);
- (iii) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe B (les Actions de Classe B);
- (iv) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe C (les Actions de Classe C);
- (v) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe D (les Actions de Classe D); et
- (vi) deux millions deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (2.249.750) actions de classe E (les Actions de Classe E et avec les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D, les Actions Sans Droit de Vote).

Les Actions de Commandité, les Actions Ordinaires et les Actions Sans Droit de Vote sont collectivement dénommées les Actions et individuellement, une Action. Les Actions sont toutes sous forme nominative et ont une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5.2 En plus du capital social, il pourra être créé un compte de prime sur lequel seront transférées toutes les primes payées sur une ou des Actions Ordinaires en plus de sa ou de leur valeur nominale. Le montant du compte de prime peut être utilisé pour compenser les pertes nettes réalisées, faire des distributions ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

5.3 En plus du capital social, il pourra être créé un ou des comptes de prime sur le ou lesquels seront transférées toutes les primes payées sur une ou des Actions Sans Droit de Vote et/ou une ou des classes d'Actions Sans Droit de Vote en plus de sa ou de leur valeur nominale. Le montant du ou des comptes de prime peut être utilisé dans le but du rachat de classes d'Actions Sans Droit de Vote conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser les pertes nettes réalisées, faire des distributions ou pour affecter des fonds à la réserve légale (collectivement, les Comptes de Prime des Actions Sans Droit de Vote).

Art. 6. Parts Bénéficiaires.

6.1 En plus des Actions représentant le capital social, des parts bénéficiaires peuvent être créées et émises par la Société conformément au présents Statuts.

6.2 Le montant des parts bénéficiaires est fixé à cent mille quatre cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 100.487,50) divisé en:

- (i) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) parts bénéficiaires de classe F (les Parts Bénéficiaires de Classe F);
- (ii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) parts bénéficiaires de classe G (les Parts Bénéficiaires de Classe G);
- (iii) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) parts bénéficiaires de classe H (les Parts Bénéficiaires de Classe H);
- (iv) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) parts bénéficiaires de classe I (les Parts Bénéficiaires de Classe I); et

(v) deux millions neuf mille sept cent cinquante (2.009.750) parts bénéficiaires de classe J (les Parts Bénéficiaires de Classe J et, avec les Parts Bénéficiaires de Classe F, les Parts Bénéficiaires de Classe G, les Parts Bénéficiaires de Classe H et Parts Bénéficiaires de Classe I, les Parts Bénéficiaires).

Les Parts Bénéficiaires sont, avec les Actions, désignées ci-après comme les Titres et les porteurs de Titres sont désignés collectivement comme les Porteurs de Titres, et individuellement comme un Porteur de Titres.

6.3 Les Parts Bénéficiaires ont une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.4 Les Parts Bénéficiaires ne sont pas représentatives du capital social de la Société.

6.5 En plus des Parts Bénéficiaires, il pourra être créé un ou des comptes de prime sur le ou lesquels seront transférées toutes les primes payées sur une ou des Parts Bénéficiaires et/ou une ou des classes de Parts Bénéficiaires en plus de sa ou de leur valeur nominale. Le montant du ou des comptes de prime peut être utilisé dans le but du rachat de classes de Parts Bénéficiaires conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser les pertes nettes réalisées, faire des distributions ou pour affecter des fonds à la réserve légale (collectivement, les Comptes de Prime des Parts Bénéficiaires et avec Comptes de Prime des Actions Sans Droit de Vote, les Comptes de Prime).

6.6 Les Parts Bénéficiaires donnent droit à leur(s) détenteur(s) à participer aux Assemblées Générales mais pas à exercer un droit de vote.

6.7 Conformément à l'article 108 de la Loi, l'exercice par les détenteurs d'Actions Ordinaires, dans la mesure où elle s'applique en relation avec les Domaines Réservés, les détenteurs de Parts Bénéficiaires de prérogatives, de conseils et de recommandations donnés à la Société ou ses filiales ou ses gérants, ne constituent pas des actes de gérance pour lesquels ils peuvent être tenus indéfiniment et conjointement et solidairement responsables envers les tiers.

6.8 Le souscripteur initial aux Parts Bénéficiaires (l'Actionnaire Bénéficiaire Initial) peut décider, après en avoir avisé la Société et avec le consentement du souscripteur initial des Actions Avec Droit de Vote (l'Actionnaire Avec Droit de Vote Initial), de convertir la totalité mais non seulement une partie des Parts Bénéficiaires en Actions Sans Droit de Vote. Ladite conversion effective de Parts Bénéficiaires en Actions Sans Droit de Vote sera subordonnée à (et à la survenance de) la condition suspensive de l'Actionnaire Bénéficiaire Initial détenant la moitié (1/2) des Actions Ordinaires émises et en circulation à ce moment. Une fois déposé, et sous réserve de la condition suspensive précédente, un avis de choix est irrévocable et entraîne la conversion automatique de la totalité des Parts Bénéficiaires en un montant équivalent d'Actions Sans Droit de Vote. Ces Actions Sans Droit de Vote sont émises, dans un délai raisonnable, conformément aux termes de l'article 7.9 en contrepartie de (i) la réaffectation de la valeur nominale de ces Parts Bénéficiaires au compte de capital social de la Société et (ii) la réaffectation de la partie concernée des Comptes de Prime des Parts Bénéficiaires se rapportant aux Parts Bénéficiaires converties aux Comptes de Prime des Actions Sans Droit de Vote.

6.9 La Société peut, sous réserve de l'article 9.3, par une résolution de l'Assemblée Générale agissant conformément aux modalités requises pour la modification des Statuts, procéder à l'achat ou au rachat de Parts Bénéficiaires et détenir des Parts Bénéficiaires en trésorerie.

Art. 7. Variation de capital / de capitaux propres - capital autorisé.

7.1 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

7.2 Nonobstant l'article 7.1, une réduction du capital social par le rachat d'une classe d'Actions Sans Droit de Vote et/ou une réduction des capitaux propres (y compris, pour éviter tout doute, les Parts Bénéficiaires) par le rachat d'une classe de Parts Bénéficiaires ne peut être réalisée, sous réserve de l'article 9.3, que durant les Périodes de Classe respectives (telles que définies ci-dessous):

a) La période pour les Parts Bénéficiaires de Classe F est la période débutant le 29 août 2014 et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2015 (la Période de Classe F);

b) La période pour les Parts Bénéficiaires de Classe G est la période débutant le jour suivant la Période de Classe F et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2016 (la Période de Classe G);

c) La période pour les Parts Bénéficiaires de Classe H est la période débutant le jour suivant la Période de Classe G et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2017 (la Période de Classe H);

d) La période pour les Parts Bénéficiaires de Classe I est la période débutant le jour suivant la Période de Classe H et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2018 (la Période de Classe I);

e) La période pour les Parts Bénéficiaires de Classe J est la période débutant le jour suivant la Période de Classe I et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2019 (la Période de Classe J);

f) La période pour les Actions Sans Droit de Vote de Classe A est la période débutant le 29 août 2014 et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2015 (la Période de Classe A);

g) La période pour les Actions Sans Droit de Vote de Classe B est la période débutant le jour suivant la Période de Classe A et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2016 (la Période de Classe B);

h) La période pour les Actions Sans Droit de Vote de Classe C est la période débutant le jour suivant la Période de Classe B et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2017 (la Période de Classe C);

i) La période pour les Actions Sans Droit de Vote de Classe D est la période débutant le jour suivant la Période de Classe C et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2018 (la Période de Classe D);

j) La période pour les Actions Sans Droit de Vote de Classe E est la période débutant le jour suivant la Période de Classe D et prenant fin au plus tard le 31 Décembre 2019 (la Période de Classe E).

7.3 Lorsqu'une classe d'Actions Sans Droit de Vote et/ou une classe de Parts Bénéficiaires n'a ou n'ont pas été rachetées et annulées endéans la Période de Classe concernée, le rachat et l'annulation de cette ou ces classes d'Actions Sans Droit de Vote et/ou classes de Parts Bénéficiaires peuvent être réalisés au cours d'une nouvelle période (la Nouvelle Période) qui débute le jour suivant la dernière Période de Classe applicable aux Actions Sans Droit de Vote ou aux Parts Bénéficiaires respectivement (ou, le cas échéant, le jour suivant la fin de la Nouvelle Période de la classe précédent immédiatement) et prend fin au plus tard un an après la date de commencement de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période débute le jour après la Période de Classe E / J et la classe d'Actions Sans Droit de Vote et de Parts Bénéficiaires non rachetées et non annulées dans leur Période de Classe respectives doit venir dans l'ordre de la classe A / F à la classe E / J respectivement (dans la mesure où elles n'ont pas été rachetées et annulées).

7.4 Pour éviter tout doute, dans le cas où un rachat et une annulation d'une classe d'Actions Sans Droit de Vote et/ou de Parts Bénéficiaires devaient se produire avant le dernier jour de sa Période de Classe respective (ou, le cas échéant, la Nouvelle Période), la Période de Classe suivante (ou le cas échéant, Nouvelle période) débute le jour après le rachat et l'annulation de cette classe d'Actions Sans Droit de Vote / Parts Bénéficiaires et se poursuit pour prendre fin le jour tel que défini initialement à l'article 7.2 ci-dessus.

7.5 Au moment du rachat et de l'annulation d'une ou de classes entières de Parts Bénéficiaires, le Montant d'Annulation 1 (tel que défini ci-dessous) sera dû et payable par la Société au ou aux détenteurs de Parts Bénéficiaires au prorata de leur participation dans cette ou ces classes. Pour éviter tout doute, la Société peut, sous réserve de l'article 9.3, s'acquitter de son obligation de paiement en espèces, en nature ou par voie de compensation.

7.6 Au moment du rachat et de l'annulation d'une ou de classes entières d'Actions Sans Droit de Vote, le Montant d'Annulation 2 (tel que défini ci-dessous) sera dû et payable par la Société au ou aux détenteurs d'Actions Sans Droit de Vote au prorata de leur participation dans cette ou ces classes. Pour éviter tout doute, la Société peut, avec le consentement de l'Actionnaire Avec Droit de Vote, s'acquitter de son obligation de paiement en espèces, en nature ou par voie de compensation.

7.7 Le Montant d'Annulation 1 ou 2, selon le cas, est déterminé l'Actionnaire Commandité en toute bonne foi. Le Montant d'Annulation 1 ou 2 ne peut pas être inférieur au Montant Disponible 1 ou 2, à moins que la loi ne l'exige et/ou que ce ne soit défavorable à l'intérêt social de la Société. Pour les besoins des présents Statuts, l'intérêt social est déterminé par l'Actionnaire Commandité. Pour éviter tout doute, l'Actionnaire Commandité peut, selon le cas, inclure ou exclure dans sa détermination du Montant d'Annulation 1 ou 2, les Comptes de Prime soit en partie ou en totalité.

7.8 Pour les besoins des présents Statuts, les termes en lettre capitale ont les significations suivantes:

- Montant Disponible 1 désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté des réserves librement distribuables (y compris, mais sans s'y limiter, les Comptes Prime) et de tout montant de réduction des capitaux propres liée à la classe de Parts Bénéficiaires à annuler, mais diminué par (i) les pertes (incluant les pertes reportées) exprimé en positif, (ii) les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois telles qu'indiquées dans les Comptes Intermédiaires concernés (sans, pour éviter tout doute, double comptage), (iii) des dividendes auxquels a ou ont droit les détenteurs des Actions Ordinaires conformément aux Statuts et (iv) tout Droit au Bénéfice, multiplié par (le montant total des Parts Bénéficiaires de classe F-J encore en circulation avant le rachat concerné) divisé par (la somme du montant total des Actions Sans Droit de Vote de classe A-E encore en circulation avant le rachat concerné et le montant total des Parts Bénéficiaires de classe F-J encore en circulation avant le rachat en question) de sorte que:

$$AA1 = [(NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)] \times (TABS / TAAJ)$$

Où:

AA 1 = Montant Disponible 1.

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés).

P = réserves distribuables.

CR = montant de la réduction de capitaux propres liée à la classe de Parts Bénéficiaires à annuler.

L = pertes (y compris les pertes reportées) exprimé en positif.

LR = sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

OD = dividendes auxquels a ou ont droit les détenteurs des Actions Ordinaires conformément aux Statuts.

PE = Droit au Bénéfice.

TABS = montant total des Parts Bénéficiaires de classe F-J encore en circulation (valeur nominale).

TAAJ = la somme du montant total des Actions Sans Droit de Vote de classe A-E (valeur nominale) encore en circulation et le montant total des Parts Bénéficiaires de classe F-J (valeur nominale) encore en circulation.

Le Montant Disponible 1 doit être indiqué dans les Comptes Intérimaires de la Période de Classe concernée et est évalué par l'Actionnaire Commandité de bonne foi et en vue de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

- Montant Disponible 2 désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté des réserves librement distribuables (y compris, mais sans s'y limiter, les Comptes Prime) et du montant de

réduction de capital et de la réserve légale liée à la classe d'Actions Sans Droit de Vote à annuler mais diminué par (i) les pertes (incluant les pertes reportées) exprimé en positif, (ii) les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois telles qu'indiquées dans les Comptes Intermédiaires concernés (sans, pour éviter tout doute, double comptage), (iii) des dividendes auxquels a ou ont droit les détenteurs des Actions Ordinaires conformément aux Statuts, (iv) tout Droit au Bénéfice et (v) le Montant Disponible 1 de sorte que:

$$AA2 = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE + AA1)$$

Où:

AA 2 = Montant Disponible 2.

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés).

P = réserves distribuables.

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de réserve légale liée à la classe d'Actions Sans Droit de Vote à annuler.

L = pertes (y compris les pertes reportées) exprimé en positif.

LR = sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

OD = dividendes auxquels a ou ont droit les détenteurs des Actions Ordinaires conformément aux Statuts.

PE = Droit au Bénéfice.

AA1 = Montant Disponible 1.

Le Montant Disponible 2 doit être indiqué dans les Comptes Intérimaires de la Période de Classe concernée et est évalué par l'Actionnaire Commandité de bonne foi et en vue de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

- Liquidités Disponibles désigne (i) la totalité des espèces détenue par la Société (excepté les espèces sur des comptes de dépôt à terme avec une date de maturité restante supérieure à six (6) mois), (ii) tous instruments de marché monétaire facilement négociables, obligations et billets à ordre et toute créance qui, de l'avis de l'Actionnaire Commandité, seront versés à la Société à court terme, moins les dettes ou d'autres dettes de la Société payables sous moins de six (6) mois déterminés sur la base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période, le cas échéant) et (iii) les actifs tels que les actions, titres ou valeurs mobilières d'un autre type détenus par la Société (à l'exclusion des actions à l'égard desquelles la Société est tenue de conserver une réserve pour le rachat de ces actions (y compris les actions détenues en trésorerie)).

- Montant d'Annulation 1 désigne un montant ne dépassant pas le Montant Disponible 1 relatif à la Classe de Parts Bénéficiaires concernée devant être rachetée pendant la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période, le cas échéant) à condition que ce Montant d'Annulation 1 ne dépasse pas les Liquidités Disponibles relatives à la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période).

- Montant d'Annulation 2 désigne un montant ne dépassant pas le Montant Disponible 2 relatif aux Actions Sans Droit de Vote concernées devant être rachetées pendant la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période, le cas échéant) à condition que ce Montant d'Annulation 2 ne dépasse pas les Liquidités Disponibles relatives à la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période).

- Période de Classe pour les Parts Bénéficiaires, désigne chacune des Période de Classe F, Période de Classe G, Période de Classe H, Période de Classe I, Période de Classe J. Pour les Actions Sans Droit de Vote, désigne chacune des Période de Classe A, Période de Classe B, Période de Classe C, Période de Classe D, Période de Classe E.

- Comptes Intérimaires désigne les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires.

- Date des Comptes Intérimaires désigne la date pas moins de trente (30) jours mais pas plus de dix (10) jours avant la date du rachat ou de l'annulation de la classe d'Actions Sans Droit de Vote / Parts Bénéficiaires concernée.

- Droit au Bénéfice signifie le droit aux dividendes auxquels sont autorisées les classes d'Actions Sans Droit de Vote / Parts Bénéficiaires n'étant pas rachetées.

7.9 L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte de constitution insérant la possibilité d'un capital autorisé dans le journal officiel de Luxembourg (le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), à:

(i) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, en numéraire et/ou en nature, à hauteur de trente mille euro (EUR 30.000,-), par voie d'émission de trois millions (3.000.000) Actions Ordinaires (telles que définies à l'article 8.3 ci-dessous) supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires existantes, à condition que cette/ces augmentation(s) ne puisse intervenir que pour éviter que, et dans la mesure où, les Actions Sans Droits de Vote ne représentent plus de cinquante pourcent (50%) du capital social de la Société;

(ii) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, en numéraire et/ou en nature, à hauteur de trois cent vingt-cinq mille douze euro cinquante centimes (EUR 325.012,50), par voie d'émission de trente-deux millions cinq cent un mille deux cent cinquante (32.501.250) Actions Sans Droit de Vote supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Sans Droit de Vote existantes;

(iii) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, par voie de conversion et/ou incorporation de réserves distribuables aux moments déterminés conformément à l'article 6.8, à hauteur de cent mille quatre cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 100.487,50), par voie d'émission de dix millions quarante-huit mille sept cent

cinquante (10,048,750) Actions Sans Droit de Vote supplémentaires au maximum, ayant les mêmes droits que les Actions Sans Droit de Vote existantes;

(iv) limiter ou retirer les droits préférentiels de souscription aux nouvelles Actions des Actionnaires et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(v) enregistrer chaque augmentation de capital social par voie d'un acte notarié et modifier le registre des Actions conformément.

7.10 L'Actionnaire Commandité est autorisé à (i) créer et émettre, à une ou plusieurs reprises, des nouvelles parts bénéficiaires, à hauteur de quatre-vingt-sept mille cinq cent euro (EUR 87.500,-) (le Montant Autorisé), par voie d'émission de (i) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe F supplémentaires, (ii) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe G supplémentaires, (iii) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe H supplémentaires, (iv) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe I supplémentaires, et (v) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) Parts Bénéficiaires de Classe J supplémentaires, à condition que la valeur nominale totale des nouvelles parts bénéficiaires ne dépasse, à aucun moment, le Montant Autorisé, ayant les mêmes droits et caractéristiques que les Parts Bénéficiaires existantes, contre apport en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation des réserves distribuables à tout moment et selon les conditions, y compris le prix d'émission, décidés par l'Actionnaire Commandité ou son/ses représentant(s) et laissés à sa libre appréciation et (ii) à enregistrer chaque émission de nouvelles parts bénéficiaires par voie d'un acte notarié et modifier le registre des Parts Bénéficiaires conformément.

Art. 8. Titres.

8.1 Les Titres sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) propriétaire par Titre.

8.2 Les Titres sont et resteront sous forme nominative.

8.3 Les Actions Commandité et les Actions Ordinaires sont des actions avec droit de vote (les Actions Avec Droit de Vote).

8.4 Les Actions Sans Droit de Vote sont des actions sans droit de vote, au sens des articles 44 et suivants de la Loi.

8.5 Un registre des Actions et un registre des Parts Bénéficiaires sont conservés au siège social et peuvent être consultés par tout Actionnaire et/ou détenteur de Parts Bénéficiaires sur demande. A l'occasion d'une telle demande, la Société ne doit fournir à l'Actionnaire et/ou au détenteur de Parts Bénéficiaires concerné que les informations relatives à sa participation et/ou à sa détention de Parts Bénéficiaires. La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Titres sont enregistrés dans le registre concerné comme le propriétaire de ce Titre. Toutes les communications et avis à fournir à un détenteur sont à considérer comme valablement délivrés à la dernière adresse communiquée à la Société par le détenteur de Titres.

8.6 Toute vente directe ou indirecte, transfert, cession, mise en gage, hypothèque, échange, nantissement, octroi d'une garantie ou d'une autre disposition directe ou indirecte ou privilège sur tout Titre (que ce soit avec ou sans contrepartie, que ce soit volontaire ou involontaire et notamment par l'exploitation de la loi, conformément à une procédure judiciaire ou autre) ou les actes de ceux-ci (chacun, une Cession et Cédé, Cédant et Cessionnaire sont à interpréter en conséquence) requiert le consentement de l'Actionnaire Avec Droit de Vote Initial et de l'Actionnaire Bénéficiaire Initial. Tout transfert effectué en violation des dispositions du présent Article 8.6 sera nul et non avenu et sans effet auprès de la Société.

8.7 Tout Transfert de Titres est soumis aux termes et conditions de la Loi, des présents Statuts et de toute autre restriction à propos desquelles les Porteurs de Titres et la Société peuvent s'accorder dans le temps en vertu d'une ou de conventions (collectivement, les Accords Pertinents). S'il existe des Accords Pertinents qui stipulent des restrictions supplémentaires en ce qui concerne le Transfert de Titres, le Cédant doit faire en sorte que le Cessionnaire adhère aux Accords Pertinents avant le Transfert de tout Titre. Tout Transfert de Titres qui n'a pas été exécuté conformément aux procédures prévues dans les présents Statuts et dans les Accords Pertinents sera nul et non avenu et sans effet auprès de la Société. La Société doit refuser d'enregistrer dans le ou les registres concernés toutes les transactions effectuées sur des Titres qui n'ont pas été exécutées en conformité avec les procédures prévues dans les présents Statuts et les Accords Pertinents et de reconnaître, dans ce cas, tout droit à des tiers ou envers la Société. Toute tierce partie qui envisage d'acquérir des Titres est mise en demeure de prendre les mesures appropriées et de procéder aux enquêtes appropriées afin d'évaluer si une Cession de Titres envisagée est soumise à des restrictions de Cession et des exigences en vertu de ces Accords Pertinents.

8.8 Une cession de Titre(s) s'opère par la mention sur le ou les registres concernés, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'Article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

8.9 Tout autre document établissant l'accord entre le cédant et le cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert de Titres.

III. Gérance - Représentation

Art. 9. Gérance.

9.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité pour la durée de la Société, à moins que l'article 4.3. ne s'applique ou que l'Actionnaire Commandité ne démissionne ou ne soit révoqué pour cause légitime.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance par la Loi ou les Statuts sont de la compétence de l'Actionnaire Commandité, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

9.3 Par exception à l'article 9.2, la Société devra notifier l'Actionnaire Bénéficiaire Initial avant que la Société ou l'une de ses filiales (la Société et chacune de ses filiales, chacune une Société du Groupe) exécute (ou accepte d'exécuter) l'une de matières suivantes (collectivement, les Matières Réservées):

(i) la nomination ou la révocation du président-directeur général (PDG), directeur financier (DF), ou directeur juridique (D), et ensemble avec le PDG et le DF, le Personnel Clé) de la Société et de ses filiales (collectivement, le Groupe Flint);

(ii) la détermination de la rémunération des membres du Personnel Clé;

(iii) la conclusion, la modification sensible, l'extension ou la prolongation des contrats de travail et / ou de services ou la modification sensible du pouvoir fonctionnel du Personnel Clé;

(iv) de (i) l'adoption du budget annuel du Groupe Flint, qui, aux fins du présent article, est convenu de comporter les postes figurant dans le projet de budget affiché dans le plan à long terme du Groupe Flint (chacun de ces postes respectifs, un Poste Budgétaire Annuel); et (ii) toute dépense proposée qui conduirait à un tel Poste Budgétaire Annuel d'être dépassé de plus de 10% au cours de l'année concernée;

(v) l'ouverture d'une introduction en bourse à l'égard de titres de participation d'une filiale entièrement détenue par la Société survenant avant le 5 septembre 2019;

(vi) à moins qu'une introduction en bourse ait eu lieu avant celle-ci, l'ouverture d'une vente avant le 5 septembre 2016 de (i) cent pour cent (100%) des Titres de la Société ou de (ii) la totalité ou la quasi-totalité de l'activité de la Société et de ses filiales (à savoir, notamment par voie de vente (directe ou indirecte) de la totalité ou de la quasi-totalité des filiales (directes ou indirectes) de la Société ou de leurs actifs;

(vii) la modification des statuts ou autres documents matériels de gouvernance de toute Société du Groupe, à l'exception de ce qui concerne (i) les modifications / ajustements simplement techniques ou immatériels, (ii) les modifications dans le cadre de réorganisations intra-groupe ne donnant droit à tout tiers, ou comme une conséquence directe de celle-ci comportant des obligations vis-à-vis de tout tiers (autre que les Sociétés du Groupe entièrement détenues), et (iii) des modifications affectant l'objet social qui sont nécessaires par des mesures dont l'Actionnaire Bénéficiaire Initial a préalablement consenti;

(viii) à l'égard des titres de capitaux propres ou titres hybrides (y compris les PEC et titres assimilées au Luxembourg) d'une Société du Groupe (autre que dans la mesure où il s'agisse de tout intra-groupe, ou dans la mesure où il n'est pas important pour l'Actionnaire Bénéficiaire Initial): (i) l'émission, la variation, la réorganisation, la consolidation, sous-division ou de la conversion de ceux-ci; (ii) la création ou l'octroi d'une option ou autre droit de souscription ou de conversion; (iii) la réduction d'une réserve ou d'une dette non-appelée à l'égard des actions partiellement libérées; (iv) la variation des droits attachés à des titres de participation; ou (v) l'achat, le rachat ou le remboursement de celui-ci, pour éviter tout doute sauf tel que prévu dans le(s)dit(s) instrument(s) pertinent(s); et

(ix) la déclaration ou le paiement de tout dividende ou d'une distribution comparable du capital par toute Société du Groupe, autre que pour une Société du Groupe entièrement détenue.

9.4 L'Actionnaire Bénéficiaire Initial a le droit, exerçable, en remettant une notification à la Société dans les cinq (5) Jours Ouvrables [(ou dix (10) Jours Ouvrables à l'égard des Matières Réservées des articles 9.3 (i), 9.3 (ii), 9.3 (iii) et 9.3 (iv)(i) à la date de réception de la notification par ou pour le compte de la Société, de rejeter une Matière Réservée proposée à être entreprise par la Société ou une de ses filiales. Si l'Actionnaire Bénéficiaire Initial ne rejette pas la Matière Réservée dans la période de ces cinq (5) (ou, le cas échéant, dix (10)) Jours Ouvrables, son droit de rejet s'éteint et la Société du Groupe concernée ne sera pas restreinte par cet article 9.4 de l'exécution de la Matière Réservée proposée.

9.5 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par l'Actionnaire Commandité à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.6 L'Actionnaire Commandité peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs directeurs ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

9.7 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Actionnaire Commandité doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne seront affectés ou invalidés par le fait que l'Actionnaire Commandité ou tout autre directeur de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un administrateur, un Actionnaire, un directeur ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de l'Actionnaire Commandité.

10.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

IV. Assemblée des Actionnaires

Art. 11. Pouvoirs et droits de vote.

11.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

11.2 Chaque Action de Commandité et chaque Action Ordinaire donne droit à un (1) vote.

11.3 Sous réserve de la Loi, les Actions Sans Droit de Vote sont non-votantes.

11.4 Les Parts Bénéficiaires sont non-votantes.

Art. 12. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

12.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative de l'Actionnaire Commandité ou du Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent être convoqués à une Assemblée Générale à la demande des actionnaires représentant plus de un dixième (1/10) du capital social.

12.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Porteurs de Titres, ou à tout mandataire désigné par le(s) Porteur(s) de Titres de temps à autre, au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation. Les convocations seront envoyées aux adresses enregistrées dans le registre pertinent de la Société.

12.3 Un Porteur de Titre peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

12.4 Tout Porteur de Titre peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

12.5 En dehors des cas où elles ont un droit de vote, il ne sera pas tenu compte des Actions Sans Droit de Vote dans la détermination des conditions de quorum et de majorité aux Assemblées Générales. En dehors des cas prévus par la loi applicable, il ne sera pas tenu compte des Parts Bénéficiaires dans la détermination des conditions de quorum et de majorité aux Assemblées Générales.

12.6 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

12.7 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

12.8 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote ni une abstention, sont nuls.

12.9 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

12.10 Sous réserve de l'article 9.3, une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié (1/2) au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de toute modification envisagée de l'objet social ou de sa forme. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, lesquels doivent inclure l'approbation de l'Actionnaire Commandité, sauf précisé autrement par les Statuts. Si l'Actionnaire Commandité est révoqué pour raison légitime, aucun changement de l'article 1 des Statuts ne requiert l'approbation de l'Actionnaire Commandité.

12.11 Tout changement de nationalité de la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu), et toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement dudit Actionnaire.

V. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 13. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

13.2 Quand la loi le requiert, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui remplaceront alors le Conseil de Surveillance.

13.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / les réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

13.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

13.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire Commandité ou par l'un de ses membres.

13.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation.

13.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

13.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

13.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

13.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

13.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

13.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, de l'Actionnaire Commandité et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

14.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, l'Actionnaire Commandité remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

14.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

14.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon la discrétion absolue de l'Actionnaire Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de l'Actionnaire Commandité est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables, à condition qu'en cas de déclaration d'un dividende, un tel dividende doit être alloué et payé dans l'ordre suivant (les Droits de Préférence):

(i) le (les) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de Classe F est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Bénéficiaires de Classe F;

(ii) le (les) détenteur(s) des Actions de Classe A est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,25% de la valeur nominale des Actions de Classe A;

(iii) le (les) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de Classe G est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts Bénéficiaires de Classe G;

(iv) le (les) détenteur(s) des Actions de Classe B est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,35% de la valeur nominale des Actions de Classe B;

(v) le (les) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de Classe H est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Bénéficiaires de Classe H;

(vi) le (les) détenteur(s) des Actions de Classe C est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,45% de la valeur nominale des Actions de Classe C;

(vii) le (les) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de Classe I est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts Bénéficiaires de Classe I;

(viii) le (les) détenteur(s) des Actions de Classe D est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,55% de la valeur nominale des Actions de Classe D;

(ix) le (les) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de Classe J est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,60% de la valeur nominale des Parts Bénéficiaires de Classe J;

(x) le (les) détenteur(s) des Actions de Classe E est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,65% de la valeur nominale des Actions de Classe E;

(xi) le (les) détenteur(s) des Actions Ordinaires est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,70% de la valeur nominale des Actions Ordinaires;

(xii) le (les) détenteur(s) des Actions de Commandité est (sont) autorisé(s) à recevoir un dividende cumulatif et préférentiel égal à 0,01% de la valeur nominale des Actions de Commandité; et

(xiii) le reste devra être alloué au(x) détenteur(s) des Actions Sans Droit de Vote / Parts Bénéficiaires suivant une décision prise par l'Assemblée Générale.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, sous réserves de l'article 9.3 et des conditions suivantes:

(i) L'Actionnaire Commandité établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - liquidation.

16.1 Sous réserve de l'article 9.3, la Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux Porteurs de Titres (après le paiement des dettes de la Société) et distribué par préférence (i) aux détenteurs des Actions Sans Droit de Vote et (ii) aux détenteurs des Parts Bénéficiaires à hauteur du montant de leur contributions et tout Droit de Préférence déclaré et non payé, tel qu'applicable, aux détenteurs de Titres (y compris, pour éviter tout doute, les détenteurs d'Actions Sans Droit de Vote et les détenteurs des Parts Bénéficiaires) proportionnellement aux Titres détenus par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17. Dispositions générales.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax ou, eu égard aux Articles 9.3 et 9.4 seulement, par e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre du Conseil de Surveillance conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, aux Accords Pertinents.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de l'Actionnaire Commandité de la Société afin de procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des modifications ci-dessus.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ quinze mille Euros (EUR 15.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du Bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 septembre 2014. Relation: LAC/2014/41240. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 septembre 2014.

Référence de publication: 2014143300/2009.

(140162971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2014.

HAB3 Prop Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 175.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014106723/9.

(140127310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Bailey Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 172.253.

Les comptes annuels de la Société pour la période du 16 Octobre 2012 (date de la constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014106365/12.

(140127044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Acrelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 23.500.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 165.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2014106321/13.

(140128079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2014.

OCM Luxembourg POF IIIA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105978/10.

(140126826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OIRP Investment 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105985/9.

(140126232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OIRP Investment 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105986/9.

(140126247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

OTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 146.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014105994/9.

(140126333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.